

LIVRET ETUDIANT



Master Histoire, Civilisations, Patrimoine Année universitaire 2023-2024

- Histoire, histoire de l'art et archéologie (HHAA)
- Mondes contemporains : Administration et médias (MC)

Sommaire

I. Présentation générale	p. 3 à 11
• Mot de bienvenue : ambitions et atouts du master HCP	p. 3
• Les deux parcours	p. 4
• Admission et inscriptions + Erasmus	p. 5
• Contacts utiles	p. 6 à 7
• Les maîtres de recherche et Enseignants-chercheurs	p. 8 à 9
• Les intervenants extérieurs	p. 10 à 11
II. Le parcours 1 - Histoire, histoire de l'art, archéologie.....	p. 12 à 32
• Les trois spécialités, objectifs et débouchés	p. 12 à 14
• Le déroulement de la formation	p. 15
• Maquettes et descriptifs des cours	p. 16 à 32
III. Le parcours 2 - Mondes contemporains : administration et médias..	p. 33 à 47
• Objectifs, débouchés et déroulement de la formation	p. 33 à 34
• Maquettes et descriptifs des cours	p. 35 à 47
IV. Les stages	p. 48 à 50
V. Les évaluations.....	p. 51 à 55
• Parcours 1 Les évaluations M1 et M2 (<i>CC, ouverture scientifique, journées d'études, mémoires</i>)	p. 51 à 53
• Parcours 2 Les évaluations M1 et M2 (<i>ET, stages, soutenances</i>)	p. 54 à 55
VI. Avertissements.....	p. 56

I. Présentation générale

Mot de bienvenue : atouts et ambitions du master

Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* (HCP) est un master pluridisciplinaire et une des mentions du *Master Sciences humaines et sociales* de l'Université Clermont Auvergne, intégrée dans la formation de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines et dans l'Institut Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales. Il répond aux besoins du monde professionnel d'aujourd'hui et aux enjeux intellectuels de notre époque. Il rassemble environ 130 étudiants et une quarantaine d'enseignants universitaires ainsi qu'une quinzaine d'intervenants extérieurs.

Cette formation concerne principalement trois disciplines universitaires – l'histoire, l'histoire de l'art et l'archéologie – et les métiers de l'administration et des médias. Aux enseignements universitaires s'ajoutent des enseignements complémentaires : les langues vivantes et anciennes, les sciences auxiliaires, les humanités numériques ainsi que le droit, l'économie et la gestion, les sciences politiques et économiques et enfin la communication.

Elle vise à préparer aux métiers de l'administration, de la recherche, du patrimoine, du tourisme, de la culture, de la communication, de la documentation, aux métiers du livre et du multimédia. Il offre également la possibilité de se tourner après un master 1 ou un master 2 vers les métiers de l'enseignement (Master MEEF).

Notre formation accueille en priorité des **étudiants titulaires d'un diplôme de Licence en histoire, histoire de l'art ou archéologie, en lettres, langues et/ou sciences humaines**, désireux de recevoir une formation scientifique et professionnalisante approfondie sur deux années (à niveau bac + 4 et bac + 5). Mais elle reçoit également - sous conditions d'admission par les responsables - des étudiants venus d'autres formations de master, des étudiants en formation permanente ou en reprise d'études, venus de France ou de l'étranger.

Le master s'adresse aux étudiants désireux d'approfondir les connaissances, la méthodologie et la réflexion abordées en Licence. Il s'agit donc d'un enseignement de spécialisation poussée ciblée sur les questionnements et les possibilités offertes par le marché du travail. Approfondissement et spécialisation nécessitent également d'être ouvert à la diversité des disciplines et des périodes historiques. Le master est directement associé au Centre de Recherche Espaces et Culture (le CHEC) et propose de se familiariser avec les notions de trans-périodicité et de pluridisciplinarité. Il s'agit de consolider la formation de Licence mais aussi de préparer l'entrée dans la vie professionnelle. L'enseignement théorique fortement spécialisé s'accompagne ainsi d'échanges entre étudiants et avec les enseignants dans des séminaires (qui ne sont pas de simples cours) où chacun est invité à s'exprimer et à défendre des idées et des choix. L'ouverture concerne également le monde du travail et ce master permet de se familiariser avec la pluralité des métiers accessibles à la suite de cette formation. Les stages ont également un rôle important et sont obligatoires. Ces années d'approfondissement, de spécialisation et d'ouverture doivent permettre d'acquérir une maturité nécessaire à l'insertion professionnelle et à la prise de responsabilités.

Nous vous souhaitons de belles opportunités de découverte, de réflexion et de maturation durant ces années de Master et nous sommes heureux de vous accompagner sur ce chemin vers la vie d'adulte.

Céline Perol

Directrice du Master Histoire, Civilisations, Patrimoine

Les deux parcours

L'étudiant choisit un des deux parcours mais il a aussi la possibilité de basculer d'un parcours à l'autre lors du passage en M2, avec l'accord des responsables. La formation se déroule sur deux ans et sur 4 semestres (M1 : S1 et S2 et M2 : S3 et S4).

- **Le parcours 1 - Histoire, histoire de l'art et archéologie**

Ce parcours concerne les étudiants qui optent pour un master recherche et mènent, durant un ou deux ans, un travail d'analyse d'un sujet clairement identifié, sous la direction d'un.e maître de recherche. Ce travail est pointu, personnel et solitaire et doit également s'intégrer dans une réflexion et une ouverture offertes par les différents séminaires et des outils. Ce parcours peut être le début d'une carrière de chercheur et déboucher sur un Doctorat. Il est le plus souvent l'occasion d'acquérir des connaissances et donc une culture générale mais aussi une méthode de travail, de collecte documentaire, de synthèse et d'écriture au long cours. De nombreux étudiants entreprennent de postuler à des métiers dans de nombreux secteurs au terme de cette formation : culture, patrimoine, communication, documentation dans un cadre municipal, départemental, régional ou national.

Dans le prolongement d'une Licence d'**histoire**, les étudiants en master recherche pourront, parmi les 4 périodes historiques de leur choix, s'approprier un corpus de sources, une réflexion épistémologique dans un contexte et des thématiques clairement définis pour enfin écrire un mémoire de plus d'une centaine de pages, fruit d'un long travail de dépouillement, de réflexion, de synthèse scientifique et personnel.

Les étudiants issus de la Licence d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie, mais aussi de lettres classiques et de géographie qui sont attirés par l'**archéologie** recevront une formation théorique, pratique et méthodologique pour appréhender un domaine cohérent, dans l'espace et dans le temps : le monde occidental, méditerranéen et proche-oriental, de la Protohistoire au Moyen Âge.

Les étudiants attirés par l'**histoire de l'art** auront la possibilité d'approfondir leurs connaissances et d'affiner leurs approches des problématiques et méthodes propres à l'histoire de l'art. Dans le prolongement de la Licence d'histoire de l'art, la formation est centrée sur l'artiste et insiste sur l'ancrage de l'art dans les sociétés méditerranéennes (pour l'Antiquité) et occidentales (pour les périodes médiévale, moderne et contemporaine).

- **Le parcours 2 - Mondes contemporains : administration et médias**

Ce parcours s'adresse aux étudiants qui ont mûri un projet professionnel dans le champ des métiers de l'administration, des médias, de la communication, désireux de préparer les concours de la fonction publique, d'entrer dans les écoles de journalisme ou de travailler dans le secteur tertiaire. Ils reçoivent une importante formation théorique pluridisciplinaire en relation avec les exigences du secteur professionnel auquel ils se destinent. Elle associe des enseignants-chercheurs en sciences humaines et sociales, en droit, communication et sciences économiques et politiques. Les étudiants suivent certains enseignements du parcours 1, ce qui nourrit l'ouverture à une culture générale renforcée tout en l'ancrant dans les perspectives actuelles de la recherche et en favorisant les éventuelles réorientations à la fin du M1. Les stages en milieu professionnel, présents ici en M1 et M2, permettent d'acquérir une indispensable compétence de terrain.

Admission et inscriptions

- **Préinscription et admission.** L'entrée en Master HCP est soumise à un processus de sélection sur dossier. Les candidats doivent s'inscrire en ligne sur les logiciels « mon master » pour le M1 ou sur « e-candidat » pour le M2 et y déposer leurs documents justificatifs. Aucun dossier papier n'est demandé. Une seconde campagne de recrutement se déroule fin août-début septembre si l'effectif n'est pas atteint.

Les étudiants du parcours 1 doivent obligatoirement choisir un champ d'études et prendre contact avec un.e maître de recherche avant leur préinscription (liste p. 8 à 9). Avant même les résultats de la 3^e année de Licence, au cours des mois de mai ou début juin, les étudiants candidats à ce parcours doivent contacter un.e enseignant.e-chercheur.se (professeur.e des Universités ou maître de conférences) qui encadrera leur recherche si leur dossier est retenu.

- **L'inscription administrative**, qui fait de l'étudiant.e un.e membre de la communauté universitaire de l'UCA et lui donne (ou reconduit) le statut d'étudiant. Cette inscription se fait auprès du service de la scolarité de l'UFR LCSH (p.7) : se renseigner pour les dates et les modalités pratiques de constitution et de transmission des dossiers et penser aux délais de transmission des dossiers d'une université à l'autre. Cette inscription - par voie électronique sur le site de l'UFR pour les M1 - n'est validée qu'après le dépôt des pièces justificatives exigées auprès du service de la scolarité Masters.
- **L'inscription pédagogique**, donnant droit à la participation au processus de validation des Unités d'Enseignement (UE) en vue de la délivrance du diplôme, se fait en septembre, après la réunion de rentrée, auprès du secrétariat pédagogique des Masters d'Histoire (p.6). L'étudiant.e devra **obligatoirement compléter avec précision et signer une fiche pédagogique et la remettre au même secrétariat** à la date indiquée à la réunion de rentrée après signature du maître de recherche pour le parcours 1. **Les notes ne seront pas prises en compte et les UE ne seront pas validées si la fiche pédagogique n'est pas entièrement complétée, signée et rendue dans les temps au secrétariat.**

NB : Les **étudiants désirant s'inscrire en régime spécial** doivent obligatoirement en faire la demande au moment où ils s'inscrivent auprès du service de scolarité qui précisera les critères imposés. Si l'avis est favorable, l'étudiant doit ensuite contacter les enseignants de son parcours pour établir avec eux les modalités de l'évaluation.

Séjours « Erasmus » en Master

Les étudiants inscrits dans les deux parcours ont la possibilité d'effectuer une partie de leur cursus (un semestre ou une année) à l'étranger sous certaines conditions.

Dans le cadre du parcours Histoire, Histoire de l'art et Archéologie, le sujet du mémoire doit porter, en partie ou en totalité, sur un pays étranger et la décision doit être prise en accord avec le maître de recherche et le responsable Erasmus des départements d'Histoire ou d'Histoire de l'Art, selon le cas. Dans le cadre du parcours Mondes contemporains, la décision doit être prise en accord avec le responsable de la formation et le responsable Erasmus du département d'Histoire. Les cours retenus dans l'établissement étranger doivent couvrir les thématiques présentes dans la maquette du parcours. Dans le cas de séjours d'une année universitaire complète, des cours suivis dans l'université d'accueil peuvent remplacer le stage obligatoire dans la formation initiale en France.

La liste des universités avec lesquelles l'Université Clermont Auvergne a signé des accords de partenariat ERASMUS ou des conventions bilatérales est disponible sur l'Espace Numérique de Travail (onglet « International »). Il est possible de partir en Erasmus aussi bien pour suivre des cours dans une université partenaire que pour réaliser un stage à l'étranger.

L'expérience acquise à l'étranger valorisera le diplôme obtenu et constituera un atout dans le CV de l'étudiant dont elle favorisera une nette amélioration du niveau linguistique, tout en lui offrant un enrichissement sur le plan personnel.

CONTACTS UTILES

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, UNE FOIS INSCRIT.E EN M1 OU M2,
AVANT TOUTE DEMANDE AUPRES DE L'EQUIPE ADMINISTRATIVE OU PEDAGOGIQUE**

NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR CONSULTER :

▪ **LE MODDLE DE VOTRE ENT :**

Intitulé « M1 et M2-Parcours Histoire, histoire de l'art et archéologie-Organisation générale »

OU

Intitulé « M1 et M2-Parcours Mondes contemporains-Organisation générale »

▪ **CE LIVRET TOUT LE LONG DE L'ANNEE**

1. Les responsables pédagogiques

Céline PEROL est directrice du master HCP et responsable du parcours 1

Contact : celine.perol@uca.fr, site de Gergovia, bureau 401

Vincent FLAURAUD est responsable du parcours 2

Contact : vincent.flauraud@uca.fr, site de Gergovia, bureau 409 bis

Frédéric TRÉMENT est chargé de l'archéologie et **Marianne JAKOBI** est chargée de l'histoire de l'art.

Contacts : frederic.trement@uca.fr et marianne.jakobi@uca.fr

2. Les services administratifs

- Le secrétariat pédagogique des parcours 1 et 2

Il est situé au 2^e étage (bureau 205) de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines au 29, boulevard Gergovia, 63037 CLERMONT-FD CEDEX.

Béatrice L'HERBIER

Bureau au 2^{ème} étage – Bureau 205

Boîte aux lettres N° 111

Tél. : 04.73.34.65.36

beatrice.lherbier@uca.fr

- Le service scolarité

Il est situé au rez-de-chaussée de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines. Il est chargé de l'inscription administrative, des demandes de validation d'acquis et des résultats de fin d'année.

Il est assuré par :

Sandrine BARDIN (M1) Tél. : 04.73.34.65.07 sandrine.bardin@uca.fr

et **Zoé LEGOUEST** (M2) Tél. : 04.73.34.65.26 zoe.legouest@uca.fr

Guichet RDC dans le hall d'entrée

Responsable scolarité : Christelle MONTIGNÉ

scolaritemaster.lcsh@uca.fr

- Le bureau des stages

Il est situé au rez-de-chaussée de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines, porte vitrée de droite. Il est chargé de l'instruction des demandes de stage et de l'établissement des conventions de stage.

Il est tenu par :

Anne DAUDÉ

Tél : 04.73.34.66.93

anne.daude@uca.fr ou insertionprostages.lcsh@uca.fr

3. Les enseignants-chercheurs

Au département d'histoire

Mathias BERNARD, Professeur d'histoire contemporaine. Histoire politique et culturelle de la France au XXe siècle. Approches nationales (cultures contestataires, histoire de la presse et des représentations) et régionales (histoire du personnel politique et de la vie culturelle).

Philippe BOURDIN, Professeur d'histoire moderne. Histoire du XVIIIe siècle, de la Révolution et de l'Empire. Histoire culturelle (production et circulation des livres et des journaux, théâtre, fêtes...). Histoire politique et sociale (sociétés, élections, biographies, administrations).

Fabien CONORD, Professeur d'histoire contemporaine. Histoire politique (élections, structures partisans, pratiques militantes). Histoire des activités physiques et sportives (cultures physiques, sport et politique, transferts culturels). Histoire rurale (sociabilités, statuts sociaux).

Vincent FLAURAUD, Maître de conférences en histoire contemporaine. Histoire sociale (et notamment rurale) de la France contemporaine, histoire du fait religieux, histoire des constructions identitaires (militantes et régionales).

Patrick FOURNIER, Maître de conférences en histoire moderne. Ville, environnement, santé publique, médecine. Histoire de l'aménagement du milieu dans la France méridionale (XVIIe-XVIIIe siècles).

Carlotta FRANCESCHELLI, Maître de conférences en archéologie antique. Occupation du sol à l'époque romaine, centuriation et aménagements agraires. Systèmes hydrauliques et gestion de l'eau en Gaule centrale. Espaces et systèmes de vote dans la ville romaine.

Stéphane GOMIS, Professeur d'histoire moderne. Histoire culturelle, religieuse et sociale des XVIIe et XVIIIe siècles. Étude du clergé, de la vie religieuse et du sentiment religieux (culte et liturgie, fabriques, reinages...). Écrits du « for privé » (livres de raison, journaux personnels...). Cartographie historique (Atlas régional d'histoire).

Louis HINCKER, Professeur d'histoire contemporaine. Ses travaux et enseignements, du XIXe siècle jusqu'au temps présent, portent sur l'histoire des révolutions et de leurs mémoires ; sur la relation entre histoire et mémoire ; sur l'écriture de soi et les archives privées, la socialisation familiale ; sur la relation entre histoire et littérature ; sur les archives littéraires (institutions, écrivains) ; sur la dimension archivistique du travail de l'historien et sur les phénomènes de patrimonialisation ; sur l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité.

Laurent LAMOINE, Maître de conférences en histoire romaine, spécialiste d'épigraphie latine. Histoire des provinces de l'Occident romain sous la République et l'Empire.

Stéphane LE BRAS, Maître de conférences en histoire contemporaine. Histoire vitivinicole, histoire des sociétés rurales, du commerce et des échanges. Politiques et logiques d'approvisionnement pendant les conflits contemporains.

Stéphanie MAILLOT, Maître de conférences en histoire grecque. Spécialiste d'histoire hellénistique et d'épigraphie grecque du monde égéen (Rhodes, Délos). Caractéristiques et évolutions de la société et des institutions grecques à l'époque hellénistique (mobilité sociale, présence des étrangers, cadre associatif). Histoire et urbanisme de Délos à l'époque romaine.

Céline PEROL, Maître de conférences Habilitée à Diriger des Recherches en histoire médiévale. Spécialiste de l'histoire de l'Italie, de l'histoire urbaine, des voyages et de la route, de l'histoire de la dévotion féminine et du corps.

Blaise PICHON, Maître de conférences en histoire et archéologie du monde romain. Histoire et archéologie de la Gaule romaine.

Natividad PLANAS, Maître de conférences en histoire moderne et Habilitée à diriger les recherche.

Histoire de l'Espagne et de la Méditerranée à l'époque moderne. Le voisinage de la chrétienté avec les terres d'Islam. Les îles de Méditerranée comme sociétés de frontière.

Nathalie PONSARD, Maître de conférences en histoire contemporaine et Habilitée à diriger les recherches. Histoire politique et socioculturelle de la France au 20e siècle. Histoire orale.

Karine RANCE, Maître de conférences en histoire contemporaine. Histoire socio-politique de la Révolution française ; histoire des migrations transnationales au XIXe siècle.

Bettina SEVERIN BARBOUTIE, Professeur d'histoire contemporaine. Ses travaux et enseignements couvrent la période du XVIIIe au XXIe siècles à la fois dans et en dehors de l'Europe avec un intérêt tout particulier pour les mobilités et les migrations, le colonialisme et la décolonisation, ainsi que la bande dessinée, l'historiographie et la théorie de l'histoire.

Frédéric TREMENT, Professeur d'Antiquités nationales. Histoire et archéologie du monde celtique et de l'Occident romain. Sociétés, économie, peuplement, habitat, territoires et paléo-environnement en Gaule celtique et romaine.

Ludovic VIALLET, Professeur d'histoire médiévale. Histoire sociale, culturelle et religieuse de l'Occident médiéval (XIIIe-XVe siècles). Histoire de l'Ordre franciscain en Europe occidentale et centro-orientale (XIIIe-XVe siècles).

Au département d'histoire de l'art

Catherine BRENIQUET, Professeure en histoire de l'art et archéologie antiques, spécialiste d'archéologie des civilisations de l'Orient ancien. Mésopotamie archaïque (premières cultures villageoises et urbaines, tissage, représentations figurées, approche comparée).

Pascale CHEVALIER, Maître de conférences Habilitée à Diriger des Recherches en histoire et archéologie médiévales, spécialiste d'architecture religieuse paléochrétienne et protobyzantine dans les Balkans.

Fabienne COLAS-RANNOU, Maître de conférences en histoire de l'art et archéologie antiques, spécialiste des mondes méditerranéens anciens (archaïques et classiques) et d'iconographie. Elle travaille particulièrement sur l'Asie mineure.

Marianne JAKOBI, Professeure d'Histoire de l'art contemporain est spécialiste des corpus Gauguin, Signac, Dubuffet, de la question historique et théorique de l'intitulation artistique et des processus de création. Ses recherches actuelles portent sur les relations entre art, littérature et édition, les écrits d'artistes, l'écriture dans la création artistique, l'approche génétique de l'art et la création ultra contemporaine.

Jean-François LUNEAU, Maître de conférences, spécialiste du vitrail français des XIXe et XXe siècles. Ses centres d'intérêt actuels concernent les arts décoratifs et le patrimoine industriel au XIXe siècle.

Laurence RIVIALE, Maître de conférences Habilitée à Diriger des Recherches en histoire de l'art moderne. Spécialiste du vitrail et de la peinture de la Renaissance en Europe. Elle s'intéresse aussi aux arts dits « décoratifs » de la période moderne.

Daniele RIVOLETTI, Maître de conférences en histoire de l'art moderne. Spécialiste de la Renaissance italienne, il travaille sur le développement du retable entre les XVe et XVIe siècles, sur la constitution du lexique architectural, sur la mise au point du système « moderne » des arts dans la théorie et dans la pratique à la Renaissance.

Pierre SERIE, Maître de conférences en histoire de l'art contemporain, spécialiste du XIXe siècle français. Il s'intéresse particulièrement à la notion de « grande peinture » (peinture d'histoire/peinture décorative) et à ses interférences avec la pratique scénique de l'époque (lyrique ou non).

4. Les enseignants intervenants extérieurs

➤ Parcours 1

Intervenants issus d'autres départements ou composantes de l'UCA

Aurelia VASILE, ingénieure d'études à la Maison des Sciences de l'Homme

Anne DUBET, professeure à l'Institut d'Histoire hispanique de l'UCA et membre du CHEC. Histoire de la monarchie espagnole à l'époque moderne. Gouvernement des finances, circulation des modèles politiques.

Marie-Aude AUMONIER, bibliothécaire à la BU

Axel DELARUE, ingénieur d'études Progedo à la Maison des Sciences de l'Homme

Intervenants extérieurs

Pierre-Frédéric BRAU, directeur des Archives départementales du Puy-de-Dôme

Nicolas BUCHANIEC, Centre d'art contemporain Creux de l'enfer

Zoran CUCKOVIC, archéologue

Martial DEFLACIEUX, maître de conférences à l'ENSACF

Laure FORLAY, chargée des publics au FRAC Auvergne

Pauline GOUTAIN, directrice-adjointe du musée d'Art Roger-Guillot

Anna LAFONT-CHARDIN, A.T.E.R. d'histoire médiévale à l'UCA

Stéphane LAISNE, géomètre-topographe

Arlette MAQUET, docteure en histoire et archéologie

Joséphine MOULIER, doctorante d'histoire médiévale à l'UCA

Vincent SERRAT, doctorant en archéologie et céramologie

➤ Parcours 2

Intervenants issus de l'École de droit ou d'autres départements de l'UCA

Jean-Pierre BONNETIER, enseignant d'anglais à l'UFR LCC

Caroline LANTERO, maître de conférences en droit public

Jennifer MARCHAND, maître de conférences en droit public

Claire MARLIAC, maître de conférences en droit public

Cyril BOISNIER, professeur agrégé en économie, UFR LCSH

Autres intervenants extérieurs

Julien BOUCHET, professeur agrégé, docteur en histoire

Philippe DELEMARRE, président des Dialogues interuniversitaires sur la Protection sociale en Auvergne

Guillaume DELPIROUX, Chargé de mission au Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine

Florence FABERON, professeur de droit public à l'université de Guyane

Aline FRYSZMAN, professeur en classes préparatoires

Cécile NORE, responsable communication à la direction Aménagement et Développement du Conseil départemental du Puy-de-Dôme,

Arnaud PATURET, chargé de recherche en droit public (CNRS)

Philippe ROBIN, colonel e.r.

Jessy VAUZELLE, infographiste

Et pour des conférences ponctuelles, des membres du Club C.Com, présidé par **Nicolas NUGER** (président de la Marque Auvergne), réunissant les responsables de la communication des grandes structures, privées ou publiques, de l'ex-région Auvergne.

II. Parcours 1 - Histoire, Histoire de l'art et archéologie

1. Les trois spécialités, leurs objectifs, leurs débouchés

➤ **Pour l'Histoire** (votre interlocutrice est **Céline Perol**)

Objectifs en matière d'insertion et/ou de poursuites d'études :

Le master de recherche en histoire consiste à choisir une des 4 périodes historiques (ancienne, médiévale, moderne, contemporaine) et un domaine d'étude de phénomènes sociaux, culturels, religieux, économiques et politiques. Cette recherche se concentre sur un corpus de textes, de sources orales, d'images ou d'autres documents abordés dans une lecture et par des questionnements inédits. L'analyse doit s'inscrire dans les débats historiographiques contemporains et mettre en avant une approche critique et comparative. Elle doit mettre en avant les capacités de compréhension et d'analyse poussée des sources, l'ouverture vers de multiples disciplines dont se nourrit l'histoire (anthropologie, sociologie, psychanalyse, géographie ...), des qualités de synthèse et de rédaction. Une recherche en histoire nécessite également de s'ouvrir aux débats de la société actuelle.

L'ouverture sur l'étranger est également un aspect important de la recherche en histoire à l'UCA et au Centre d'Histoire « Espaces et Culture » d'enquête (CHEC) : pays ibériques, Grèce, Italie, espaces germaniques et anglophones et mondes africains grâce au profil international de nombreux enseignants-chercheurs. Les fonds des archives de Clermont-Ferrand et de la région Auvergne et ses marges offrent en outre des terrains de recherche multiples. Les bases de données du CHEC méritent également d'être exploités : prosopographie des musiciens d'Église ou des comédiens à la fin du XVIII^e siècle (ANR¹ « Musefrem » et « Therepsicore ») ; prosopographie des députés à la Convention (ANR « Actipol ») ; recherche sur le renouveau impérial de Etats ibériques (1830-1930) (ANR « Globiber ») ; étude des substrats économiques de la spiritualité des ordres mendiants à la fin du Moyen Âge en Europe centrale (ANR « Margec »), atlas du Massif Central.

Débouchés

Le master développe et renforce les capacités de travail individuel et de synthèse, la dimension internationale et interdisciplinaire des approches, une culture générale, des qualités de construction et d'expression écrites. Ces atouts sont fortement appréciés dans le monde du travail et ouvrent plusieurs débouchés :

- > La recherche, un Doctorat et l'enseignement supérieur (très sélectif)
- > Les métiers de l'enseignement, en particulier master MEEF
- > Les métiers culturels et patrimoniaux de la fonction publique (après la réussite de concours) et du privé aux échelles municipale, départementale, régionale ou nationale
- > Les métiers des archives et des bibliothèques

¹) Ce sigle désigne les programmes de recherche sélectionnés et soutenus par l'Agence Nationale de la Recherche.

➤ **Pour l'histoire de l'art** (votre interlocutrice est **Marianne Jakobi**)

Objectifs en matière d'insertion et/ou de poursuites d'études :

Il s'agit d'offrir à des étudiants la possibilité d'approfondir leurs connaissances et d'affiner leurs approches des problématiques et méthodes spécifiques à l'Histoire de l'Art. La spécialité se veut complémentaire des partenariats déjà établis entre les enseignants-chercheurs historiens de l'art, archéologues, ou historiens, au sein du CHEC ou avec les collègues d'autres universités.

La formation sera centrée sur l'artiste, la commande artistique avec ses implications culturelles, sociales et idéologiques, les conditions économiques et techniques de la production d'œuvres, la réception et les interprétations des œuvres dans la société de leur temps ou postérieurement. Les sociétés occidentales constituent le principal repère pour les périodes médiévales, modernes et contemporaines, alors que, pour les sociétés antiques, le pourtour méditerranéen offre le cadre chrono-culturel fondamental.

Les étudiants seront incités à valoriser, outre leurs connaissances historiques, des compétences professionnelles (rigueur dans la conception et la rédaction, esprit d'analyse et de synthèse, capacité de gestion, capacité à mettre en place des collaborations, maîtrise des logiciels de traitement de texte et de l'image...) dans le cadre de débouchés bien identifiés :

- > Recherche et enseignement supérieur
- > Fonction publique d'État et Fonction publique Territoriale (affaires culturelles, éducation nationale, patrimoine)
- > Musées publics et privés, monuments historiques, bibliothèques
- > Marché de l'art, expertise
- > Métiers de la restauration

◆ Les enseignements de master en histoire de l'art valorisent, selon le choix des séminaires, les domaines de recherche suivants :

- > Collections, mécénat, marché de l'art
- > Muséographie, muséologie, conservation, restauration
- > Iconographie, arts de la couleur et du volume
- > Architecture, peinture, sculpture, arts décoratifs,
- > Histoire de l'histoire de l'art, écrits d'artistes, iconographie

A l'issue de la première année de Master et moyennant l'obtention de 60 Crédits, l'étudiant se voit délivrer, à sa demande auprès du service de scolarité, le diplôme de Maîtrise d'histoire de l'art ou un certificat de fin de première année de Master. A la fin de la deuxième année de Master, l'étudiant se voit délivrer le diplôme de Master. L'étudiant est étroitement associé aux différentes institutions concernées par sa recherche : musées, archives, bibliothèques, DRAC (monuments historiques, inventaire, archéologie), bâtiments de France, INRAP, restauration...).

➤ **Pour l'archéologie** (votre interlocuteur est **Frédéric Trément**)

Objectifs en matière d'insertion et/ou de poursuites d'études :

Donner aux étudiants d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie des connaissances approfondies sur les mondes anciens et médiévaux de l'Europe occidentale, du bassin méditerranéen et du Proche-Orient, leur permettre de maîtriser les sources et les méthodes de l'archéologie, afin de les initier aux différentes étapes de la recherche, depuis la collecte des données jusqu'à la production d'un mémoire scientifique.

L'équipe archéologique s'appuie sur les départements d'histoire, d'histoire de l'art et archéologie de l'Université Clermont Auvergne, sur le laboratoire d'archéologie du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », sur des collaborations avec plusieurs centres de recherche français (UMR 7041 - Archéologies et Sciences de l'Antiquité ; UMR 8210 - Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques ; UMR 5600 Environnement Ville Société) ; le Service Régional de l'Archéologie (DRAC Rhône-Alpes-Auvergne), l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), les services archéologiques départementaux de l'Allier et de l'Aveyron, les Ecoles Françaises de Rome et d'Athènes, ainsi que plusieurs universités étrangères (Braga, Tarragone, Bologne).

La formation est centrée sur l'étude des phénomènes socio-économiques, politiques et religieux des sociétés protohistoriques, antiques et médiévales. Un intérêt particulier est porté à l'espace et aux territoires, aux dynamiques de peuplement et aux formes de l'habitat rural et urbain, au mode de vie, aux productions, au paléo-environnement, ainsi qu'aux questions d'intégration et d'identité et de développement.

Les nombreux « outils de l'archéologie », dans lesquels interviennent des spécialistes, permettent d'assurer la formation pratique des étudiants aux différentes techniques de l'archéologie, du terrain jusqu'au laboratoire : cartographie, bases de données, systèmes d'information géographique (SIG), topographie, GPS, redressement d'images, relevé archéologique et architectural, photographie, dessin de céramique. Ces outils complètent la formation pratique assurée dans le cadre de stages de fouille et de prospection.

L'ouverture interdisciplinaire est opérée principalement en direction des disciplines paléo-environnementales (sciences de la Terre et de la Vie appliquées à la reconstitution des paysages passés et des interactions sociétés-milieux).

Débouchés : ce parcours donne aux étudiants des compétences et des savoir-faire ouvrant à des débouchés professionnels variés :

- > L'enseignement supérieur et la recherche, à l'issue du doctorat
- > Les métiers de l'archéologie
- > Les métiers de la culture, du patrimoine et de la conservation
- > Les métiers de l'enseignement primaire et secondaire
- > Les métiers de la fonction publique nationale et territoriale
- > Les métiers de l'édition, des archives et de la culture

La formation au sein du parcours 1

La recherche se déroule sur les 4 semestres et l'étudiant.e doit être régulièrement en contact avec son maître de recherche afin de lui faire part de l'avancement général de ses travaux et de résoudre d'éventuelles questions de quête documentaire, de bibliographie ou d'organisation et de rédaction du mémoire. La recherche est individuelle et solitaire mais aussi nécessairement accompagnée.

Les enseignements obligatoires (UE) sont constitués de blocs.

En M1, semestre 1, les Unités d'Enseignement (UE) sont scindées en deux blocs :

Le bloc 1 *Epistémologie*, comprend deux UE ; la première est liée aux axes du CHEC, la seconde est associée aux 3 disciplines et aux 4 périodes historiques. Ce bloc permet aux étudiants d'acquérir une connaissance approfondie sur des thématiques donnant lieu à des débats épistémologiques et historiographiques.

Le bloc 2 *Méthodologie*, comprend aussi deux UE. D'abord un enseignement de langue étrangère ou de civilisation en langue étrangère, indispensable pour des lectures internationales et d'éventuels contacts étrangers ensuite des outils de recherche permettant par un jeu d'options, d'acquérir les méthodes de travail indispensables pour leurs travaux.

Au semestre 2, un seul bloc 3 *Pratique de la recherche et connaissance du monde professionnel* comporte une UE consacrée aux pratiques de la recherche, l'obligation d'assister à des manifestations scientifiques et à la journée d'études des M2 et se termine par le premier mémoire de recherche.

En M2, le bloc 1 *Approfondissement recherche* est composé de 3 UE : séminaire, outil et langue ; le bloc 2 correspond au stage obligatoire et le au semestre 4, le bloc 3 correspond à la journée d'étude des M2 et au mémoire final.

Le choix des séminaires et des cours se fait, **avec l'accord des maîtres de recherche**, en fonction du thème de recherche, des centres d'intérêt, de la curiosité et des projets professionnels de chacun.e.

Attention, certains enseignements sont en capacité réduites ; il est important de bien vous renseigner.

Les enseignements choisis sont indiqués dans la fiche pédagogique qui doit absolument être remise au secrétariat pédagogique du master en temps voulu (*bureau 205, boîte aux lettres N°111*).

Parcours 1 - Histoire, Histoire de l'art et archéologie

Semestre 1 (M1)

BLOC 1 : Epistémologie					
Code UE	Intitulé et descriptif des UE	Contenu	Nombre d'heures		Crédits
			CM	TD	
UE 1	Séminaire pluridisciplinaire 1	<p>4 grandes thématiques transpériodes adossées aux axes du CHEC. <u>1 choix</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les communautés à l'épreuve 2. Production et pratiques sociales des arts 3. Archéologie et histoire des territoires 4. Espaces et culture 	24		9
UE 2	Rendez-vous recherche. Séminaires par pôles thématiques, périodiques ou par spécialité (art ou archéologie)	<p>Mutualisé M1/M2 pour créer une synergie entre les promotions.</p> <p><u>1 choix</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. RV Archéologie antique et médiévale 2. RV Histoire de l'art, représentations et créations 3. RV Histoire ancienne 4. RV Histoire médiévale 5. RV Histoire moderne 6. RV Histoire contemporaine 	24		9

Parcours 1 - Histoire, Histoire de l'art et archéologie

Semestre 1 (M1)

BLOC 2 : Méthodologie					
UE 3	Langue vivante ou cours de civilisation en langue étrangère	<u>1 choix :</u> Cours d'Anglais spécifique à l'UFR ou LANSAD (pour autres langues) Civilisation anglophone Civilisation allemande Civilisation italienne Civilisation portugaise et brésilienne Civilisation hispanique Civilisation russe		24	3
UE 4	Outils de recherche	<u>Prendre 2 éléments</u> dans la liste : 1. Humanités numériques 1 2. Apprentissage de l'écriture scientifique 4. SIG 1 5. Paléographie 6. Sources orales et audiovisuelles 7. Regards critiques sur le patrimoine 8. Lectures des arts visuels 9. Archéologie 1 10. Préparation aux oraux de concours de la fonction publique (porté par le parcours 2) 11. Note de synthèse (porté par le parcours 2)		48	9

Parcours 1 - Histoire, Histoire de l'art et archéologie

Semestre 2 (M1)

BLOC 3 : Recherche					
Code UE	Intitulé et descriptif des UE	Contenu	Nombre d'heures		Crédits
			CM	TD	
UE 5	Pratiques de la recherche scientifique	Prendre <u>2 choix</u> dans la liste : 1. Législation et organisation de l'archéologie 2. Bases de données 3. Bibliothèques 4. Archives 5. Musées et institutions artistiques 6. Médiations de l'histoire 7. Vie intellectuelle de la France contemporaine (porté par le parcours 2) 8. Vie politique de la France contemporaine (porté par le parcours 2) 9. Cartographie 1 10. Cartographie 2 (<i>seulement si la cartographie 1 est suivie</i>)	24 (2x12h)		6
UE 6	Ouverture scientifique	Suivre <u>3 choix</u> parmi les tables-rondes thématiques ou colloques organisés par le CHEC ou dans le cadre de la MSH ET suivre la journée d'études des M2			3
UE 7	Mémoire de recherche intermédiaire				21

Parcours 1 - Histoire, Histoire de l'art et archéologie

Semestre 3 (M2)

BLOC 1 : Approfondissement					
Code UE	Intitulé et descriptif des UE	Contenu	Nombre d'heures		Crédits
			CM	TD	
UE 8	Rendez-vous recherche. Séminaires par pôles ou par spécialité (art ou archéologie)	Mutualisé M1/M2 avec l'UE 2. <u>1 choix</u>	24		9
UE 9	Outils interdisciplinaires	Prendre <u>deux choix</u> dans la liste, à condition qu'ils diffèrent de ceux pris dans l'UE 4 du M1. 1. Humanités numériques 2 et bases de données 3. SIG 2 4. Paléographie 5. Sources orales et audiovisuelles 6. Regards critiques sur le patrimoine 7. Lectures des arts visuels 8. Archéologie 2 9. Grands enjeux internationaux (porté par le parcours 2) 10. Enjeux culturels contemporains (porté par le parcours 2)		48	6
UE 10	Langue vivante	Cf. UE - <u>1 choix</u>		24	3
BLOC 2 : Stage					
UE 11	Stage	au Semestre 2, avec une certaine souplesse pour le calendrier			12

Parcours 1 - Histoire, Histoire de l'art et archéologie**Semestre 4 (M2)**

BLOC 3 : Bilan					
Code UE	Intitulé et descriptif des UE	Contenu	Nombre d'heures		Crédits
			CM	TD	
UE 12	Communication des étudiants en colloques et journées d'études	Communications des étudiants			6
UE 13	Mémoire de recherche				24

Parcours 1 - Histoire, Histoire de l'art et archéologie

Descriptifs des enseignements de M1

M 1 – Semestre 1

UE 1 : La recherche au CHEC

Les quatre séminaires proposés correspondent aux trois axes du laboratoire Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC) dont vous trouverez la description en ligne (<https://chec.uca.fr>). Le quatrième séminaire aborde le thème englobant intitulé « Espaces et cultures ». Ils concernent les étudiants des deux parcours du master (MC et H&A) puisqu'ils ont pour objectifs à la fois d'ouvrir les perspectives épistémologiques des apprentis chercheurs et d'aiguiser une culture générale de qualité. Ces séminaires sont ainsi l'occasion de prendre connaissance des thématiques étudiées à Clermont-Ferrand par les enseignants-chercheurs des départements d'Histoire et d'Histoire de l'art. Ils sont l'occasion de s'immerger dans la recherche active contemporaine menée au niveau local, national et surtout international. Ces séminaires sont pluridisciplinaires (histoire, histoire de l'art, archéologie, anthropologie, sociologie) et trans-périodiques (de l'Antiquité à une période très contemporaine), proposant une lecture diachronique.

UE1-1 : Les communautés à l'épreuve : Communautés de subalternes, de l'Antiquité au XVIIIe siècle (L. Lamoine, S. Maillot, N. Planas, B. Séverin-Barboutie)

Le séminaire est en lien avec les thématiques de recherche de l'axe 1 du CHEC (« les communautés à l'épreuve : communautés politiques et communautés de travail »). La perspective adoptée est diachronique (antiquité grecque et romaine, périodes moderne et contemporaine). La « communauté » ou le fait de mettre en commun a été défini par Aristote (koinônia) comme l'essence des sociétés humaines et le fondement de la politique au sens large. Il s'agira de s'interroger sur les communautés civiques, communautés par filiation, communautés de statut, communautés religieuses, communautés d'intérêts.... Une attention particulière sera apportée aux communautés de « subalternes », notion empruntée au philosophe italien A. Gramsci pour désigner les populations soumises à une forme de domination quelle qu'elle soit. Cette optique permettra de mettre en avant la capacité d'agir des groupes sociaux en marge et en définitive le rôle de contestation ou de transformation de l'ordre social de ces groupes. Dans le monde antique, le sujet des associations de non-citoyens sera abordée, et notamment le rôle de ces groupements pour les esclaves et les affranchis. Pour ce qui est des mondes tardo-médiéval, moderne et contemporain, l'attention sera portée sur les populations étrangères d'origine servile ou issues de l'immigration et leur apport à la construction de l'Europe.

UE1-2 : Processus des créations, usage et langage des arts (C. Breniquet, L. Hincker, M. Jakobi, C. Lardy, L. Viallet)

Le premier thème abordé concerne la *Genèse et les matérialités des œuvres* et s'interroge sur le rapport entre archives et création (« Archives / Création »). Il s'agit d'analyser les archives de la création et trois approches distinctes : celle de l'archiviste pour le classement archivistique de la création, celle du chercheur pour l'histoire d'une œuvre et d'une vie de création et/ou puis celle vers le créateur pour l'archivage de ses propres créations ou de sa création à partir d'archives. Dans un second temps, le thème Réception et appropriation des créations étudie les « Formes, supports et pratiques

de la prière (Moyen Âge - Époque contemporaine) ». Il s'agit d'étudier les relations établies entre des images matérielles et des représentations mentales dans le monde du cloître où ont été élaborées des techniques de méditation fondées sur la contemplation d'images et où ont été développées des méthodes de pédagogie de la prière silencieuse, destinées à former, éduquer, « discipliner ».

UE1-3 : Archéologie et histoire des territoires, dynamiques et représentations : histoire du Massif Central (F. Trément, V. Flauraud et S. Gomis)

Archéologues et historiens développeront leur réflexion à propos de la notion de territoire, dans ses multiples dimensions – politiques, économiques, sociales, culturelles, religieuses, environnementales – dans une perspective interdisciplinaire, diachronique et comparatiste. Au-delà de la dimension institutionnelle du territoire – considéré comme forme d'organisation de l'espace en vue d'administrer les choses et les hommes – il importe d'appréhender la variété, dans le temps et dans l'espace, des pratiques matérielles et symboliques à l'œuvre dans la construction des territoires ; de saisir ces derniers au cœur d'un système multiscalaire, interagissant avec des temporalités et des jeux de flux complexes dans la longue durée ; de rendre compte des savoir-faire fondateurs de territoire (appropriation, valoriser, habiter, communiquer et gérer) et de la multiplicité des acteurs qui participent, par leurs actions et leurs jeux de pouvoir, de manière concrète mais aussi symbolique, à la production du territoire. De ce point de vue, le Massif central constitue un laboratoire pour les recherches archéologiques et historiques qui alimenteront cette réflexion.

UE1-4 : Méditerranée : interactions, circulations, tensions de l'Antiquité au XVIIIe siècle (S. Maillot, A. Dubet, A. Lafont-Chardin)

À partir de l'archéologie, l'histoire et l'histoire de l'art, une attention particulière sera accordée aux situations d'interactions : les relations cordiales entre des sociétés en contact ou bien les tensions. Pour l'antiquité, seront étudiées la ville de Délos dans les Cyclades, l'un des centres les plus importants du commerce méditerranéen à l'époque hellénistique (S. Maillot). Pour la période moderne, le séminaire sera consacré à l'historiographie des représentations de l'Espagne et des Espagnols (A. Dubet). Pour la période médiévale, les séances porteront sur la moyenne vallée du Rhône durant l'Antiquité tardive et le premier Moyen Âge, et sur les relations (coupure/couture) entre les deux rives du fleuve, à partir d'une relecture des sources et de l'historiographie (A. Lafont-Chardin).

UE 2 : Rendez-vous recherche

Les six séminaires proposés correspondent aux deux disciplines que sont l'Archéologie et l'Histoire de l'art et aux quatre périodes historiques. Ils ont été conçus comme des « Rendez-vous recherche » axés sur l'échange, la discussion, les questionnements et une approche technique, scientifique et intellectuelle. Ils concernent les étudiants inscrits en M1 et en M2 et ont ainsi pour objectif de faire dialoguer des étudiants de différentes générations : M1, M2 et doctorants. Ces séminaires sont orientés vers une approche spécifique de l'apprentissage technique des sources et des questionnements scientifiques actuels. Si les chercheurs proposent d'aborder des thèmes précis, le dialogue entre jeunes chercheurs ouvrira vers des thématiques diverses. Choisissez un Rendez-vous !

UE2-1 : Rendez-vous Archéologie : Archéologie environnementale (F. Trément et P. Chevalier)

Ce séminaire exposera de manière approfondie les différentes méthodes issues des géosciences (géologie, géomorphologie, sédimentologie), des écosciences (paléobotanique, archéozoologie, anthropologie biologique) et des Sciences de l'Homme et de la Société (archéologie spatiale, géo-archéologie, géographie) utilisées en archéologie environnementale pour étudier les interactions sociétés-milieux. Il insistera sur les modalités du croisement interdisciplinaire à l'échelle du site et du

territoire, à travers des études de cas approfondies. Il posera la question des systèmes de causalités, des échelles spatiales et des temporalités à l'œuvre dans le système socio-environnemental. Il envisagera la question de la place des sociétés dans l'histoire de l'environnement et examinera, sous un angle épistémologique, les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une archéologie des paysages à partir des données archéologiques et paléoenvironnementales.

UE2-2 : Rendez-vous Histoire de l'art : Représentation et créations (M. Jakobi, P. Goutain, L. Riviale)

Ce séminaire Histoire de l'art, représentations et créations propose d'envisager trois approches dans le domaine de l'histoire de l'art de l'époque moderne à la période contemporaine. D'une part, L. Riviale interviendra sur le faux en art et ses fondements, à partir d'études de cas. P. Goutain adressera la question des formats, des matériaux, et des dispositifs de présentation mis en place par les artistes, et leur impact sur la politique d'un musée (conservation, restauration, muséographie). Dans la lignée de travaux historiographiques récents, M. Jakobi proposera une histoire du marché de l'art centrée sur la création des valeurs et des goûts et de leurs représentations à l'époque contemporaine.

UE2-3 : Rendez-vous Histoire ancienne (L. Lamoine et S. Maillot)

Le séminaire d'histoire ancienne porte sur l'actualité des recherches de ses participants, enseignant.e.s-chercheur.e.s et étudiant.e.s. Le socle du séminaire correspond aux recherches sur l'assise économique des sociétés anciennes et la détermination de groupes différenciés. Un intérêt particulier sera porté à l'inscription dans l'espace, spécialement dans la ville, des groupes et des activités, reliée à la question des mobilités à différentes échelles, du territoire local à la Méditerranée et ses périphéries. Selon les intervenant.e.s, les questions abordées concerneront l'organisation du travail, le phénomène associatif, les hiérarchies à l'intérieur des groupes de travail, l'articulation des activités économiques et des mobilités induites avec le cadre familial, civique et élitaire. Le séminaire pourra s'interroger également sur la pertinence ou non de l'explication économique dans les transformations des sociétés politiques anciennes.

UE2-4 : Rendez-vous Histoire médiévale : Médiévistes en Auvergne (A. Lafont-Chardin, J. Moulier, C. Perol et L. Viallet)

Ce séminaire présente des recherches en cours menées par des doctorantes et les deux médiévistes du département d'histoire et sera l'occasion de présenter l'état de la recherche en Auvergne (J. Moulier fait une thèse sur Le « droit aux montagnes ». Communautés et pastoralisme dans les monts du Cantal au bas Moyen Âge du XIIe siècle au début XVIe siècle)., dans la vallée du Rhône (A. Lafont fait une thèse sur « Pouvoirs, organisation du territoire, frontières dans la moyenne vallée du Rhône, fin Ve-début XIIe siècles), au CHEC et dans un cadre plus large en France et en Italie aujourd'hui. Il s'agit de prendre connaissance des débats historiographiques, de souligner les apports de l'archéologie, de se familiariser avec les concepts (frontière, villes et village, économie seigneuriale et routes) et les catégories de l'histoire médiévale à partir d'exemples précis mais aussi de permettre aux étudiants de M1 comme de M2 de s'interroger sur les outils méthodologiques et l'approche scientifique de leur propre sujet.

UE2-5 : Rendez-vous Histoire moderne : Faire société à l'époque moderne (P. Bourdin, S. Gomis et N. Planas)

Derrière l'intitulé du cours : "Faire société dans les sociétés moderne", il s'agit de comprendre ce qui réunit ou oppose les hommes au sein d'espaces publics, de groupes hiérarchisés reconfigurés sur le moyen terme, entre XVIe et XVIIIe siècle. Nous nous attacherons particulièrement aux ferments culturels des réunions (notamment à l'histoire des spectacles), aux rapports à l'autre, à l'étranger, aux

marges, aux adaptations des sociétés aux crises (politiques et économiques).

L'espace étudié ne sera pas circonscrit à la France : N. Planas s'intéressera aux territoires méditerranéens du roi d'Espagne et aux Amériques, au voisinage avec les sociétés d'Islam en Méditerranée.

Les cours intégreront des ateliers propices aux échanges entre chercheurs de différentes générations (M1, M2, doctorants) et à des apprentissages bibliographiques et techniques pour le traitement des sources, la prosopographie, les analyses quantitatives. Le séminaire sera validé par la réalisation de deux commentaires de sources archivistiques ou bibliographiques, chaque enseignant intervenant proposant un dossier à analyser.

UE2-6 : Rendez-vous Histoire contemporaine : recherche et échanges (L. Hincker, V. Flauraud, K. Rance, N. Ponsard)

Ce séminaire aura pour but de confronter et mutualiser les pratiques des étudiants de master en histoire contemporaine. Chaque séance, un étudiant (de M1 ou de M2) sera amené à présenter sa démarche, son corpus, ses sources. Il s'agira de mettre en lumière la méthode, les outils et les processus qui permettent de traiter son sujet, tout comme les limites ou les difficultés rencontrées. Une discussion s'engagera ensuite entre l'intervenant, son directeur de recherche ainsi que les autres étudiants en histoire contemporaine. Cet échange s'appuiera sur l'exposé du jour mais également sur des éléments qui auront été fournis à l'ensemble du groupe en amont (article, sources, textes ou supports divers). L'ensemble permettra de donner de la profondeur de champ aux travaux des uns et des autres, dans un souci de comparaison, de mise en commun et de réflexivité.

UE 3 : Langue vivante ou cours de civilisation en langue étrangère

L'étudiant peut choisir entre un cours de langue de spécialité (anglais) ou un cours de civilisation donné dans la langue étrangère. Le choix de langues offert par l'UFR langues site Carnot est très vaste. L'initiation à la recherche suppose de maîtriser une bibliographie scientifique et la lecture d'ouvrages ou d'articles dans une langue qui est utile à son sujet de recherches.

UE 3 Anglais à l'UFR (Rose-Marie Farwell)

Un cours spécifique pour chaque spécialité (Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie) est proposé. La langue de spécialité est abordée au moyen d'une pédagogie active utilisant des ressources multimédia afin d'améliorer la compréhension et l'expression orale et écrite. Une variété de thématiques liées à la discipline en question sont traitées, visant l'acquisition d'un vocabulaire à la fois transversale et spécifique. Les étudiants travaillent également sur leurs propres sujets de recherche afin de développer leurs ressources lexicales et leur capacité à présenter leurs travaux en anglais.

Évaluation : contrôle continu (oral et écrit).

UE 4 : Outils de recherche

La recherche nécessite une initiation aux outils qui permettent à chacun.e, quelles que soient sa discipline et son approche, d'élaborer une documentation, d'utiliser une technique d'analyse et de rédiger. Ces outils sont conçus pour répondre aux besoins généraux et spécifiques. Vous ferez deux choix dans la liste.

UE4-1 : Humanités Numériques 1 (S. Gomis, H. Veilhan, A. Delarue, A. Vasile)

Attention le nombre des inscrits est limité à 15 étudiants ! (sur inscription préalable)

Ces cours ont pour objectif de familiariser les étudiants avec des techniques de recherche et de structuration de données. Ils proposent une initiation aux pratiques numériques en matière de documentation par l'usage des métadonnées et de normalisation pour le traitement des données et des documents.

Les étudiants auront la possibilité de manipuler plusieurs types d'outils : Zotero pour la constitution des bases bibliographiques, Tropy pour la gestion des documents d'archive, les fonctions d'Excel pour la manipulation des données et d'autres outils de visualisation graphique. Les cours se présentent sous la forme d'ateliers pratiques.

Les étudiants seront invités à réfléchir aux enjeux de construction d'une base de données en histoire des pratiques sociales et culturelles à partir d'une base de données prosopographiques regroupant plusieurs milliers de musiciens et musiciennes : l'enquête MUSÉFREM (MUSiques d'Église en France à l'Époque Moderne). Ce programme porté par le CHEC, en association avec d'autres organismes de recherche, accomplit un travail éditorial progressif de mise en ligne de synthèses départementales.

UE4-2 : Apprentissage de l'écriture scientifique (L. Hincker)

Attention le nombre des inscrits est limité à 15 étudiants ! (sur inscription préalable)

Cet atelier méthodologique a pour objectif d'initier à l'écriture scientifique en histoire dans l'optique de la composition du mémoire. À cet effet, il s'agit de questionner les différents mécanismes discursifs qui construisent les sources ainsi que les productions historiques, qu'elles soient textuelles, iconographiques, cinématographiques, etc. Ce questionnement va permettre de réfléchir à la manière dont on écrit l'histoire depuis l'antiquité à nos jours, mais également à la manière dont les sources produisent du récit. Il s'agit de réfléchir aux différentes formes du discours, aux outils méthodologiques et conceptuels (classiques et numériques), aux normes et à l'écriture de chacun. Cet atelier se veut collaboratif et participatif, articulé autour des sources et des corpus sur lesquels vous travaillez.

UE4-4 : Systèmes d'Information Géographiques niveau 1 (SIG 1) (Z. Cuckovic)

Ce module porte sur la découverte des notions relatives à l'information géographique et l'utilisation des outils géomatiques appliquée à l'archéologie. Les systèmes d'information géographique (SIG) sont abordés en associant alternativement théorie et travaux pratiques. Le volet théorique comprend les systèmes de coordonnées, la cartographie et sa sémiologie ainsi que les différents vecteurs d'information. Le volet pratique met en application les savoirs acquis sous la forme d'exercices dirigés : mise en forme de données topographiques, dessin et renseignement, géoréférencement. L'intégralité du module repose sur l'assemblage d'une carte exploitable dans le module DAO.

UE4-5 : Epigraphie et paléographie (PF. Brau, L. Lamoine, S. Maillot)

Le cours est consacré à la lecture des inscriptions et écritures anciennes. Les inscriptions et les textes de l'Antiquité à l'époque moderne ont leurs codes qu'on peut décrypter par une pratique de la lecture régulière, ce qui ouvre un champ à tout un domaine de sources moins connues. Des inscriptions antiques aux textes modernes en passant par les premiers textes romans médiévaux, on accède ainsi à une nouvelle strate de connaissances du passé.

UE4-6 : Sources orales et audiovisuelles (C. Lardy, N. Ponsard)

L'objectif est de comprendre les méthodes et les enjeux épistémologiques liés à la collecte et à l'exploitation des sources orales et audiovisuelles. Le cours s'appuie sur deux approches complémentaires relevant de l'histoire orale et de l'anthropologie filmique. La première partie sera consacrée aux principes et fondements des deux disciplines, étayée par des études de terrain, des archives audiovisuelles, des films documentaires de référence et d'auteur ; la deuxième partie sera l'occasion de s'approprier la méthodologie à l'aide d'exercices ciblés. Le choix des travaux à réaliser, sous forme de productions et d'analyses de témoignages oraux, archives sonores et de documents audiovisuels (archives de l'INA, courts métrages documentaires, actualités et films d'archives) sera fondé sur les thématiques et les problématiques des mémoires de recherche des étudiants ou des orientations des programmes du secondaire en histoire et des axes de recherche du CHEC. **L'évaluation se fera en** Contrôle Continu : analyse filmique et sonore, réalisation et exploitation d'un entretien audio.

UE4-7 : Archéologie 1 : topographie et céramologie et cartographie (S. Laisné, V. Serrat et É. Fovet)
Attention le nombre des inscrits est limité à 9 étudiants ! (sur inscription préalable)**Topographie 1 (S. Laisné) [12h]**

L'outil topographie a pour objectif la formation à l'utilisation du tachéomètre électronique dans le relevé topographique simple, afin de réaliser, sur la base d'un croquis de terrain, un plan issu des points de détail déterminés en coordonnées 3D. Le cours de niveau 1 est composé d'une étude théorique des principes fondamentaux du théodolite et des calculs géométriques qui y sont liés et une application sur le terrain. La partie pratique comprend la mise en station du tachéomètre, les paramétrages principaux de l'instrument, les prises de mesures d'orientation sur des points de référence et de levé de détail en 3D par rayonnement en infra-rouge ou laser, l'enregistrement manuel et électronique des mesures, le calcul des coordonnées des points par rapport à une station, le calcul de coordonnées de l'instrument par relèvement (station libre), les transferts import/export de coordonnées ou des données de terrain.

Cartographie (É. Fovet) [8h]

Ce module vise à maîtriser le dessin assisté par ordinateur (DAO) à l'aide du logiciel Illustrator. Après une heure de théorie sur les pratiques de la DAO, les étudiants pourront s'exercer sur le logiciel. Les exercices proposés permettent de prendre en main le logiciel, de comprendre ses outils (gestion des calques, outils de dessin, palette couleur...). La mise au propre des dessins de coupes stratigraphiques et de relevés « pierre à pierre », grâce à l'utilisation de certaines fonctionnalités (pathfinder, création de scripts d'action), permettra d'appréhender concrètement le travail de l'archéologue en post-fouille. Enfin, il s'agira de réaliser un poster dans lequel sera intégrée une carte, créée dans le cours de SIG, et modifiée sous Illustrator. Au cours du module et en complément d'illustrator, une initiation à Inkscape (logiciel libre) sera proposée.

Céramologie (V. Serrat) [4h]

Ce module est dédié à l'apprentissage du dessin de céramique, compétence technique de base pour les archéologues. Il s'organise en deux ateliers d'une durée de deux heures chacun : - le premier atelier comprend une partie théorique d'une heure (utilité du dessin ; présentation des outils du dessinateur : conformateur, pied à coulisse, diamétron ; démonstration des différentes étapes du dessin « papier »), suivie d'une partie pratique d'une heure ; - le deuxième atelier concerne le dessin sur ordinateur (DAO) à partir du logiciel Illustrator : démonstration des différentes étapes du dessin sur ordinateur (1 h), puis pratique encadrée à partir du dessin « papier » (1 h).

UE4-8 : Lecture des arts visuels (L. Riviale, M. Jakobi, A. Maquet, N. Delferrière)

Plusieurs intervenants se partageront les séances. M. Jakobi étudiera la question du titre d'œuvre d'art en tant que nouvel objet d'étude dans la lecture des arts visuels sera envisagée à partir des approches concernant les rapports entre le texte et l'image afin de mieux comprendre les apports de la méthode génétique du titre dans l'étude de la relation entre écriture et peinture aujourd'hui. L. Riviale invitera les participants à s'interroger sur la place et le statut des œuvres sculptées en cire, du XVe s. au XXe s. en Europe, en allant de l'ex-voto au mannequin de vitrine, en passant par les œuvres de dévotion et les musées de cire du XIXe siècle. A. Maquet envisagera les objets liturgiques dans leur variété de supports: sculpture : pierre, métaux, ivoire... , de techniques : manuscrits, éventails, textiles et d'usages du Moyen âge à la période contemporaine. On pourra ainsi remarquer les évolutions et les permanences de pratiques toujours insérées dans un contexte historique dont elles sont le reflet.

UE4-9 : Regards critiques sur le patrimoine (M. Jakobi, A. Maquet et D. Poinot)

Le séminaire interrogera les sciences du patrimoine et pratiques contemporaines ainsi que les relations entre patrimoine et restitutions à partir de l'art africain (M. Jakobi). Il abordera également les spoliations et les restitutions, entre patrimoine privé et patrimoine public (A. Maquet). On interrogera enfin les enjeux contemporains de collection et d'exposition autour du patrimoine antique, particulièrement dans le dialogue entre les antiquités dites classiques et celles dites orientales (D. Poinot)

UE4-10 : Préparation aux oraux de concours de la fonction publique.

Voir descriptif du parcours 2

UE4-11 : Note de synthèse.

Voir descriptif du parcours 2

M 1 – Semestre 2

UE 5 : Pratiques de la recherche scientifique

En complément de l'UE 4 du semestre 1, ces cours ont pour objectifs de vous accompagner dans votre travail de recherche mais aussi de vous guider dans votre projet professionnel (archéologie, musées, bibliothèques, archives) puisqu'il est assuré par des enseignants chercheurs mais aussi par des professionnels de l'UCA ou extérieurs à l'Université.

UE5-1 : Législation et organisation de l'archéologie : Législation et organisation de l'archéologie (F. Trément et F. Dumoulin)

La législation de l'archéologie française (F. Dumoulin) [6h]

Dans ce module seront présentées les grandes lignes de la législation actuelle de l'archéologie française, qui régit notamment les procédures administratives en matière d'archéologie préventive et les régimes de propriété des biens en archéologie. Le cours mettra l'accent sur les différentes étapes de la chaîne opératoire de l'archéologie préventive (carte archéologique, prescription, diagnostics, fouilles, financement des opérations, documents finaux de synthèse) et sur les acteurs (aménageurs, prescripteurs, opérateurs).

L'organisation de l'archéologie en France (F. Trément) [6h]

L'archéologie française, fondée sur le diptyque archéologie préventive et archéologie programmée, présente une organisation complexe, dépendant de plusieurs tutelles ministérielles (ministère de la Culture, ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, ministère des Affaires étrangères). Elle mobilise une multitude de partenaires institutionnels (DRAC et SRA, CNRS, universités, INRAP, services archéologiques de collectivités, opérateurs privés, écoles françaises à l'étranger, musées...). Outre le cadre législatif, elle est structurée par une programmation nationale de la recherche. Ce module présentera un panorama général de ce « paysage » de l'archéologie française.

UE5-2 : Bases de données (J. Chadeyron)

Ce module visera, d'une part, à apprendre à structurer une collecte de données, qui implique une gestion du temps et/ou de l'espace, pour parvenir à une base de données formalisée via un diagramme UML, en vue d'être interrogeable via le langage SQL.

Des exemples issus des bases de données spatio-temporelles de la cartotheque de l'UFR ou de référentiels géohistoriques de l'EHESS permettront d'étudier différentes façon de gérer le temps dans une base de données.

Une contribution collaborative à un référentiel géohistorique pourra être envisagé. La pratique logicielle se fera essentiellement avec Excel et Access, avec des exports vers QGIS/ArcGIS pour les bases de données avec entrée géographique.

UE5-3 : Les bibliothèques et les bibliothécaires (par les professionnels de la BU de l'UCA)

Ce séminaire se compose de quatre cours pour vous permettre à la fois de découvrir le monde de la documentation, et plus particulièrement celui des bibliothèques universitaires, et de perfectionner vos connaissances en matière de recherche documentaire :

- présentation des ressources documentaires et bases de données utiles dans votre domaine de recherche,
- rédaction de bibliographie et utilisation de logiciels de bibliographie (exemple de Zotero),
- droits d'auteurs et plagiat

- univers des bibliothèques : typologie, fonctionnement et missions, métiers des bibliothèques.

UE5-4 : Archives et archivistique : bases (P. F. Brau)

Ces séances proposent une présentation du paysage des Archives en France (présentation institutionnelle, compétences des différents centres d'archives), des grands principes archivistiques (définition des archives, notion de producteur, de fonds, de cycle de vie, de respect des fonds, etc.), de la chaîne archivistique (collecte, classement, conservation, communication, valorisation) et des perspectives d'exercice professionnel.

UE5-5 : Musées et institutions artistiques (C. Breniquet, N. Buchaniec, L. Forlay, P. Goutain)

Les différentes interventions mettront l'accent sur les métiers de la conservation et sur le fonctionnement des musées et des institutions artistiques (historique de leur création, fonctionnement quotidien, grandes missions, etc.). Les exemples seront pris dans le champ de l'art contemporain ou de l'art antique. Ils seront aussi locaux (FRAC Auvergne, MARQ, Creux de l'Enfer) ou internationaux.

UE5-7 : Vie intellectuelle de la France contemporaine (V. Flauraud).

Voir descriptif du parcours 2

UE5-8 : Vie politique de la France contemporaine (F. Conord).

Voir descriptif du parcours 2

UE5-9 Cartographie 1 (S. Gomis)

Les recherches sur la cartographie se caractérisent actuellement par une grande vitalité qui s'exprime dans divers domaines (histoire, études paysagistes, arts...). Les avancées techniques (numérisation, bases de données...), ont permis aux historiens de multiplier les réalisations et les analyses cartographiques. Ces progrès scientifiques et techniques ont changé la carte topographique, connue de tous, en un véritable instrument d'analyse indispensable à la recherche historique. Ce séminaire entend s'inscrire dans ces perspectives en proposant notamment un atelier de confection de cartes utiles aux travaux de recherche des étudiants. L'évaluation porte sur la réalisation de cartes avec le logiciel ArcGis.

UE5-10 Cartographie 2

(Il est nécessaire de suivre le cours 1 pour s'inscrire au cours 2)

Les recherches sur la cartographie se caractérisent actuellement par une grande vitalité qui s'exprime dans divers domaines (histoire, études paysagistes, arts...). Les avancées techniques (numérisation, bases de données...), ont permis aux historiens de multiplier les réalisations et les analyses cartographiques. Ces progrès scientifiques et techniques ont changé la carte topographique, connue de tous, en un véritable instrument d'analyse indispensable à la recherche historique. Ce séminaire entend s'inscrire dans ces perspectives en proposant notamment un atelier de confection de cartes utiles aux travaux de recherche des étudiants. L'évaluation porte sur la réalisation de cartes avec le logiciel ArcGis.

UE6 : Assister à trois tables-rondes ou colloques minimum organisés par le CHEC et suivre obligatoirement deux demi-journées de la journée d'études des M2

Voir page explicative en fin de livret «Les évaluations»

UE7 : Mémoire de recherche intermédiaire

Voir page explicative en fin de livret «Les évaluations»

Parcours 1 - Histoire, Histoire de l'art et archéologie

Descriptifs des enseignements de M2

M 2 – Semestre 3

UE 8 mutualisée avec l'UE 2

Voir descriptifs de l'UE du M1

UE 9, outils interdisciplinaires

Les outils de cette UE sont mutualisés avec les outils de l'UE4 de M1 (UE9-4, UE9-5, UE9-7, UE9-8)

Voir descriptifs de l'UE 4 du M1

A l'exception de :

UE9-1 : Humanités numériques 2 et bases de données (A. Vasile, E. Théveniaud et A. Delarue)

Les travaux dirigés en Humanités numériques pour le M2 ont pour objectif d'initier les étudiants à des techniques de manipulation, de structuration et de traitement de données. Il s'agit de trois volets thématiques. Le premier permettra aux étudiants de manipuler les données en explorant les expressions régulières, à les nettoyer avec l'outil OpenRefine et à manipuler les données de Wikidata. Le deuxième consiste dans une initiation à la modélisation et aux principes de construction des bases de données et enfin le troisième proposera des techniques de traitement à partir du logiciel Excel. Il s'agit ici d'apprendre à utiliser les fonctions proposées par le logiciel, l'usage des filtres, des graphiques et des tableaux croisés dynamiques.

U9-3 : SIG niveau 2 (Z. Cuckovic)

Ce module approfondit les notions de géomatique et d'archéomatique acquises en niveau 1 et vise le développement des compétences opérationnelles des étudiants dans les outils libres de gestion de SIG. Associant théorie et pratique, les notions avancées de gestion, croisement de données et analyse spatiale sont déclinées en travaux semi-autonomes : modèles numériques, sélections avancées, transfert d'information, méthodes d'analyse. L'enseignement dispose pour fil directeur d'une problématique simulée de recherche archéologique, à laquelle les étudiants tenteront de répondre grâce à l'éventail de traitements et d'analyses de données proposé lors de ce cours.

UE9-6 : Archéologie 2 (S. Laisné et F. Trément)**Attention le nombre des inscrits est limité à 9 étudiants ! (sur inscription préalable)****Topographie 2 (S. Laisné)**

Le cours de niveau 2 comprend une étude théorique des canevas polygonaux (classification et caractéristiques des cheminements) puis une exécution pratique diapos ; un relevé de points diapos ; un site par cheminement (reconnaissance, matérialisation et repèremment des sommets de la polygonale), enfin les calculs des stations du cheminement et des points de détail relevés via un programme dans Excel. Niveau requis : niveau 1.

Céramologie (F. Trément)

Cet outil consiste en une initiation à la céramologie (principes, techniques, typologies de référence). Il combine présentation théorique et pratique, à travers le tri de lots de mobilier protohistorique, antique et médiéval.

UE9-9 : Grands enjeux internationaux.

Voir descriptif du parcours 2.

UE9-10. Enjeux culturels contemporains.

Voir descriptif du parcours 2.

UE 10 : Langue vivante ou cours de civilisation en langue étrangère.

Voir descriptif de l'UE 3

UE 11 : Stage

280 heures minimum au semestre 2

Voir page explicative en fin de livret « Les stages »

M 2 – Semestre 4

UE 12 : Communications des étudiants en colloques et journées d'études

Organisation complète et présentation d'une ou de deux journées d'étude par les étudiants de M2.

Voir page explicative en fin de livret « Les évaluations »

UE 13 : Mémoire de recherche

Voir page explicative en fin de livret « Les évaluations »

III. Parcours 2 - Mondes contemporains : administration et médias

Les objectifs, les débouchés

Objectifs pédagogiques

Ce parcours s'adresse en priorité aux étudiants désireux de préparer les concours de la fonction publique ou de travailler dans la communication ou le secteur tertiaire. Il s'agit de donner une triple formation :

- Formation pluridisciplinaire, visant à doter les étudiants d'une culture générale de niveau universitaire dans les disciplines juridiques, en sciences politiques et en sciences humaines et sociales.
- Formation méthodologique aux épreuves de différents concours administratifs et écoles de journalisme ; ce parcours est élaboré en collaboration avec l'Ecole de droit de l'Université Clermont-Auvergne.
- Formation disciplinaire dans un champ de spécialités permettant une passerelle vers le parcours 1 du master après le M1 ou des études doctorales.

Objectifs en matière d'insertion et/ou de poursuites d'études

- Carrières de l'administration publique, communication / médias ou secteur tertiaire
- Poursuite d'études envisageable, via concours d'entrée dans les écoles de journalisme ou instituts régionaux d'administration ; ou en doctorat en sciences humaines, sociales et juridiques.

Équipe de Formation

Elle ne regroupe pas la totalité des enseignants participant aux enseignements du master en parcours 1. Ses membres, outre leur enseignement, ont vocation à encadrer les étudiants comme référents universitaires dans le cadre de leurs stages.

Déroulement de la formation dans le parcours Mondes contemporains

La formation partage l'organisation par blocs du parcours 1, permettant des passerelles.

Le premier semestre comporte d'abord un bloc « Epistémologie » qui, d'une part, conduit à participer à l'un des séminaires disciplinaires adossés aux axes de recherche du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », et d'autre part permet de se familiariser avec la discipline juridique, essentielle dans les concours de la fonction publique, tout comme dans l'analyse des sociétés attendue d'un journaliste. Le deuxième bloc, « Méthodologie », permet de continuer à approfondir la maîtrise d'une langue étrangère, ou d'en découvrir une nouvelle, et prépare à des épreuves spécifiques à des concours administratifs : oral-type, et note de synthèse.

Le deuxième semestre ne comporte qu'un seul bloc, « Culture générale et connaissance du monde professionnel ». Les cours sont regroupés sur six semaines seulement ; ils relèvent de deux UE : « Etat et société dans la France contemporaine », nourrissant largement la culture générale, partiellement partagée avec le parcours 1, et « Culture politique », qui comporte la rédaction, en groupe, d'un mini-mémoire de recherche. Les examens écrits ont lieu dans la foulée, et après la mi-mars les étudiant.e.s sont libéré.e.s des cours pour se consacrer à leur premier stage obligatoire. Il ne faut pas tarder pour

rechercher ce dernier : il vaut mieux commencer sa quête dès la rentrée. Le stage obligatoire donne lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance.

Il est **au minimum de 140 heures** et **au maximum de 6 mois** ; à partir de 308 heures, il doit être gratifié. Il peut être suivi éventuellement d'un stage complémentaire (dans la limite de 462 heures).

En M2, le semestre 3 concentre l'essentiel des cours, dans deux blocs. Le premier approfondit la culture générale politique, sociale, culturelle et juridique. Le second constitue une ouverture aux métiers de la communication et des médias, avec une forte implication de professionnels, et des projets de groupe (de production médiatique) à conduire.

Le semestre 4, composé du bloc « Pratique de l'action publique » comprend un séminaire largement ouvert aux interventions de professionnels, et le stage. Ce dernier peut être entamé un mois plus tôt qu'en M1, dès la mi-février, **et il doit être d'au minimum 280 heures**, les autres obligations, légales en particulier, continuant à s'imposer.

Parcours 2 - Mondes contemporains : administration et médias**Semestre 1 (M1)**

BLOC 1 : Epistémologie				
Code UE	Intitulé et descriptif des UE	Heures CM	Heures TD	Crédits
UE 1	<p>Séminaire pluridisciplinaire</p> <p>Mutualisé avec parcours 1</p> <p>4 grandes thématiques transpériodes adossées aux axes du CHEC.</p> <p><u>1 choix</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les communautés à l'épreuve 2. Production et pratiques sociales des arts 3. Archéologie et histoire des territoires 4. Espaces et culture 	4		9
UE 2	<p>Droit (3 séminaires obligatoires)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Droit administratif 2. Théorie de l'Etat 3. Liberté de circulation et libre concurrence dans l'union européenne 	24 24 24		9

Parcours 2 - Mondes contemporains : administration et médias**Semestre 1 (M1)**

BLOC 2 : Méthodologie				
UE 3	Langue vivante ou cours de civilisation en langue étrangère.		24	3
UE 4	Outils de préparation aux concours de la fonction publique			9
	<u>(2 enseignements obligatoires)</u>			
	1. Préparation aux oraux de concours de la fonction publique [+ suivi de conférences]		24	
	2. Note de synthèse		24	

Parcours 2 - Mondes contemporains : administration et médias**Semestre 2 (M1)**

BLOC 3 : Professionalisation				
Code UE	Intitulé et descriptif des UE	Heures CM	Heures TD	Crédits
UE 5	« État et société dans la France contemporaine <u>4 séminaires obligatoires</u> 1. Vie politique de la France contemporaine 2. Vie intellectuelle de la France contemporaine 3. Enjeux économiques, sociaux et de la protection sociale 4. Économie générale	12 12 24 <i>[+ ateliers avec professionnels]</i> 24		9
UE 6	Culture politique <i>(avec rédaction d'un mini-mémoire de recherche)</i>	24		3
UE 7	Stage et rapport			18

Parcours 2 - Mondes contemporains : administration et médias**Semestre 3 (M2)**

BLOC 1 : Approfondissement				
Code UE	Intitulé et descriptif des UE	Heures CM	Heures TD	Crédits
UE 8	Droit (2 séminaires obligatoires)			9
	1. Droit administratif approfondi	24		
	2. Liberté et droits fondamentaux	24		
UE 9	Connaissance des grands enjeux du monde actuel (2 séminaires obligatoires)			6
	1. Grands enjeux internationaux	24		
	2. Enjeux culturels contemporains	24		
UE 10	Langue vivante ou cours de civilisation en langue étrangère		24	3
BLOC 2 : Métiers				
UE 11	Médias (3 séminaires obligatoires)			9
	1. Initiation à l'histoire des médias	24		
	2. Infographie		8	
	4. Questions d'actualité		20	
UE 14	Communication (séminaire obligatoire)			3
	Communication		20	

Parcours 2 - Mondes contemporains : administration et médias

Semestre 4 (M2)

BLOC 3 : Ouverture				
Code UE	Intitulé et descriptif des UE	Heures CM	Heures TD	Crédits
UE 12	Séminaire obligatoire « États, individus, conflits »	24		6
UE 13	Stage + rapport			24

Parcours 2 - Mondes contemporains : administration et médias

Descriptifs des enseignements de M1

M 1 – Semestre 1

UE 1 : Séminaire pluridisciplinaire

Voir descriptifs du parcours 1

UE 2 : Droit

UE2-1 : Droit administratif (A. Paturet)

Le cours de droit administratif est spécifique aux étudiants de ce master, s'inscrivant dans la continuité du parcours « lettres-administration » de Licence, mais veillant également à poser les bases pour ceux qui ne l'auraient pas suivi.

Cours généraliste axé sur le droit public à partir de la théorie de l'État et de la normativité occidentale qui glisse ensuite vers la sphère juridique de la gestion administrative avec toutes ses spécificités ; en combinant dans cette étude les grands principes historiques de l'idéologie nationale française, à l'image de la liberté ou de l'égalité.

Les cours sont articulés pour différents publics, juristes ou non juristes et l'accent est mis sur la compréhension de principes davantage que sur un cours dogmatique pur. Cependant les juristes de formation, mais sans doute aussi les historiens modernistes ou contemporanéistes, seront davantage familiarisés avec les concepts employés et leur combinaison pour former le système étatique.

Les objectifs sont d'assimiler les concepts juridiques de base, en particulier ceux du droit public et ceux qui guident l'érection et la construction de l'État et du droit administratif ; de savoir combiner les connaissances de bases pour aborder les fondamentaux du droit, notamment public, et se mouvoir au sein de ses sous-ensembles, en particulier le droit administratif ; d'être en mesure de développer une réflexion cohérente sur un sujet impliquant ces fondamentaux.

Pistes bibliographiques :

Aubin (Emmanuel), *L'essentiel du droit de la fonction publique*, Paris, Gualino, Lextenso éditions, 2016, 166 p.

Dord (Olivier), *Droit de la fonction publique*, Paris, PUF, 2017, 388 p.

Fougerouse (Jean), *Le droit administratif en schémas*, Paris, Ellipses, 2016, 323 p.

Merland (Guillaume), Protière (Guillaume), *Droit constitutionnel, droit administratif*, Vanves, Hachette, 2016, 271 p.

Rouault (Marie-Christine), *Droit administratif général*, Paris, Gualino, Lextenso éditions, 2017, 529 p.

Rouault (Marie-Christine), *L'essentiel du droit administratif général*, Paris, Gualino, Lextenso éditions, 2017, 162 p.

Zarka (Jean-Claude), *Les fondamentaux du droit public*, Paris, Gualino, Lextenso éditions, 2017, 325 p.

UE2-2 : Théorie de l'Etat (droit constitutionnel)

> Cours suivi à l'Ecole de Droit

UE2-3 : Liberté de circulation et libre concurrence dans l'Union européenne

> Cours suivi à l'Ecole de Droit

UE 3 : Langue vivante ou cours de civilisation en langue étrangère

Voir descriptifs du parcours 1.

En anglais, un cours spécifique est proposé aux étudiants du parcours Mondes contemporains, centré notamment sur l'étude de l'actualité.

UE 4 : Outils de préparation aux concours de la fonction publique

L'objectif est de permettre aux étudiants l'acquisition des outils de la communication publique tant à l'écrit qu'à l'oral, sur le fond et sur la forme. Cette unité se veut résolument pratique par une présentation des exigences méthodologiques et des mises en situation pratiques sur les différents exercices que les étudiants peuvent être à même de rencontrer pour entrer dans la carrière à laquelle ils se destinent et pour y progresser (note de synthèse, exposé de culture générale, de parcours professionnel...).

UE4-1 : Préparation aux oraux des concours administratifs (F. Faberon)

Il est attendu de la part des étudiants de la curiosité intellectuelle et une capacité à manier les idées. Ils travailleront à la compréhension des consignes, à l'acquisition des connaissances, à leur problématisation, à la structuration de la pensée, au développement d'une capacité à comprendre et convaincre, à la gestion de la communication verbale et non verbale, ainsi qu'au développement d'une autonomie pour se perfectionner.

NB : dans le cadre de cet enseignement, il est demandé de suivre au minimum 7 conférences, qui viennent nourrir la culture générale, et qui servent de base à des exercices d'expression orale.

Le travail du semestre se clôturera par un Grand oral.

UE4-2 : Préparation aux épreuves-types de note de synthèse (G. Delpiroux)

La note de synthèse demande une bonne maîtrise de la méthode et un travail sur l'expression écrite ainsi que la gestion du temps.

Parcours 2 - Mondes contemporains : administration et médias

M 1 – Semestre 2

UE 5 – État et société dans la France contemporaine

Les enseignements de cette UE visent à fournir une solide culture générale permettant de décrypter le présent et les nombreuses références qui sous-tendent le discours public et médiatique et l'action publique et privée en France : lignes de force de l'évolution politique, économique, sociale et culturelle depuis 1945, connaissance des politiques publiques, des grandes catégories d'acteurs publics, des processus de décision.

UE5-1 : Vie politique de la France contemporaine (F. Conord)

Ce cours vise à donner les lignes de force de l'évolution politique de la France depuis le début du XXe siècle. On n'insistera pas sur la chronique électorale, mais sur les cultures politiques qui structurent la France contemporaine. L'objectif est ainsi de fournir une solide culture générale permettant de décrypter le présent et les nombreuses références qui sous-tendent le discours public et médiatique.

Références bibliographiques :

Jean-Jacques Becker, Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, volume 2 : *XXe siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004 ; Gilles Richard, *Histoire des droites en France : de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017.

UE5-2 : Vie intellectuelle de la France contemporaine (V. Flauraud)

L'intellectuel.le – à savoir, l'homme ou la femme de savoir et/ou de culture intervenant dans le débat public – est réputé.e constituer une « figure française » par excellence, avec de « grands noms » à la réputation internationale dont les engagements émaillent le xx^e siècle, avant une « fin des intellectuels » dans laquelle nous serions entrés. Pour l'historien, travailler sur cette « catégorie » suppose de se donner les moyens d'étudier un milieu dans lequel il baigne pour partie, tout en ménageant une distance permettant l'analyse. C'est aussi se confronter à des figures singulières, à des approches souvent biographiques, pour construire une histoire collective, socio-culturelle et politique ; c'est passer des individus aux réseaux. L'historiographie française s'est attelée, en particulier depuis la synthèse proposée par Pascal Ory et Jean-François Sirinelli dans les années 1980, à tracer un cadre interprétatif. C'est à la fois à une observation du travail d'historicisation mené, et à une connaissance générale des grands courants qui se sont dessinés, qu'invite ce cours.

Bibliographie indicative :

Pascal ORY et Jean-François SIRINELLI, *Les Intellectuels en France, de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2004 (1986) ; Michel Winock, *Le Siècle des intellectuels*, Paris, Le Seuil, 2015 ; François DOSSE, *La saga des intellectuels français*, 2 tomes (1944-1968 et 1968-1989), Paris, Gallimard, 2018

UE5-3 : Enjeux économiques, sociaux et de la protection sociale (V. Flauraud, J. Bouchet)

L'objectif de cet enseignement est de proposer un panorama des enjeux économiques et sociaux depuis la Libération. Il veille, sous forme de « zooms » thématiques ou de synthèses transversales, à mettre à disposition des outils conceptuels et à conférer une connaissance des grands repères pour saisir la structuration et les mutations de la société française contemporaine.

Bibliographie :

François Caron, *Histoire économique de la France (XIXe-XXe siècle)*, Paris, A. Colin, 1995
 François Cochet, *Histoire économique de la France depuis 1945*, Paris, Dunod, 1997
 Ralph Schor, *Histoire de la société française au XXe siècle*, Paris, Belin Sup. 2005

A cet enseignement sont adjoints des ateliers sur la protection sociale, conduisant à l'organisation d'une journée d'étude thématique annuelle, encadrés par Ph. Delemarre.

UE5.4 : Économie générale (C. Boissier)

Après une introduction générale à l'économie (définition, objet, rôle, aspect du raisonnement économique, les courants de pensées, approche micro et macro-économique), trois thèmes sont abordés en présentant l'économie française :

- Les acteurs économiques : les ménages, les entreprises et le marché, le circuit économique de l'entreprise
- Les principales fonctions économiques : production, consommation, répartition
- La régulation de l'économie : les grandes fonctions de l'Etat, la régulation de l'Etat, la politique économique, fiscalité et redistribution des revenus,

Conseils de lecture :

Croissance, emploi et développement : J.-P. Deléage, B. Gazier, J. Gautier, D. Guellec, Y. L'Horty et J.-P. Piriou, *Les grandes questions économiques et sociales - I*, Paris, La Découverte, Collection Repères, 2007
 Les enjeux de la mondialisation : C. Chavagneux, F. Milewski, J. Pisani-Ferry, D. Plihon, M. Rainelli et J.-P. Warnier, *Les grandes questions économiques et sociales - III*, Paris, La Découverte, Collection Repères, 2007
 Jacques Généreux, *Introduction à l'économie politique*, Paris, Le Seuil, Points économie, 2015,
 Alain Beitone, Emmanuel Buisson, Christine Dollo et Emmanuel LeMasson, *Économie*, Paris, Dalloz, collection Aide-Mémoire, 2012.
 Castel, L. Chauvel, D. Merllié, E. Neveu, T. Piketty, *Les mutations de la société française*, Paris, La Découverte, Repères, 2007

UE 6 : Culture et pratique de la documentation : Culture politique (F. Conord)

Histoire des idées politiques, des cultures politiques, connaissance des systèmes électoraux, sociologie électorale et science politique, dans le cadre de la France contemporaine.

Étude politique de cas concrets : recherche documentaire grâce, notamment, à l'utilisation des outils numériques, formulation des problématiques..., rédaction d'un mini-mémoire de synthèse, soutenance de ce dernier devant le groupe-cours pour faire interagir les étudiants.

UE 7 : Stage et rapport.

140 heures au minimum et au maximum de 6 mois

Voir page explicative en fin de livret « Les stages »

Parcours 2 - Mondes contemporains : administration et médias**Descriptifs des enseignements de M2****M 2 – Semestre 3****UE 8 : Droit*****UE8-1 : Droit administratif approfondi : enseignement spécifique aux étudiants de ce master, dans la continuité de celui de M1 (A. Paturet)***

Cours d'approfondissement du système administratif français, depuis l'étude de sa substance historique comme norme managériale jusqu'aux sous-domaines de son épanouissement juridique (actes unilatéraux ; contrats etc.) en incluant le détail des principes qui guident son développement (idée d'intérêt général, de service public, d'asymétrie entre le privé et le public, de respect des libertés etc.) et la mise en forme de ses modalités de déploiement à l'échelle nationale (déconcentration/décentralisation ; idée de police etc.).

UE8-2 : Liberté et droits fondamentaux ; aspects de droit public (C. Marliac)

Cours suivi à l'Ecole de droit, en commun avec d'autres masters.

UE 9 : Connaissance des grands enjeux du monde actuel

Les enseignements de cette UE présentent les lignes de force de l'histoire des relations internationales et des politiques culturelles depuis 1945 : temporalités, acteurs (individus et institutions), enjeux, conflictualité et régulation, sur arrière-plan d'affirmation de la mondialisation et d'intégration européenne.

UE9-1 : Grands enjeux internationaux (A. Fryszman)

Le cours présente les grands traits de l'histoire des relations internationales depuis 1945, ses temporalités, ses acteurs et ses enjeux. On insistera sur les grandes problématiques actuelles de la scène internationale : la mondialisation, les questions migratoires, les conflictualités et la question de la paix, la place de la France dans le monde et le jeu des puissances. On privilégiera l'étude de quelques cas d'espaces de conflits et de relations complexes.

Conseils de lecture :

Bertrand BADIE, Dominique VIDAL (dir.), *Qui gouverne le monde ? L'état du monde*, 2017, Paris, La Découverte, septembre 2016, 256 p.

Pierre BUHLER, *La puissance au XXI^e siècle : les nouvelles définitions du monde*, CNRS éditions, 2011.

Maurice VÄÏSSE, *Les relations internationales depuis 1945*, 12e éd., Paris, A. Colin, Coll. U, 2011.

UE9-2 : Enjeux culturels contemporains (K. Rance)

Ce cours invite à réfléchir aux notions de culture(s), aux politiques culturelles, à la création artistique et au patrimoine dans leur dimension historique mais aussi dans le contexte actuel de la mondialisation et de l'intégration européenne. On s'intéressera au rôle des institutions depuis les collectivités territoriales jusqu'à l'Etat, mais aussi à la promotion de la culture française à l'étranger et à la place des cultures minoritaires en France. On étudiera aussi les pratiques culturelles et les publics, et l'influence croissante du numérique surtout depuis la pandémie de COVID.

Conseils de lecture :

Françoise Benhamou, *Politique culturelle, fin de partie ou nouvelle saison ?* 2015.

Pierre Moulinier, *Les Politiques publiques de la culture en France*, rééd. 2020.

Françoise Benhamou, *L'économie de la culture*, rééd. 2017.

Mais aussi les travaux de Philippe Poirrier, Guy et Jean-Pierre Saez.

UE 10 : Langue vivante ou cours de civilisation en langue étrangère

Voir descriptifs du parcours 1.

UE 11 : Médias

Cette UE s'emploie à développer une culture générale et à initier aux outils de la communication et des médias : histoire des pratiques et usages médiatiques (contenu rédactionnel et forme, organisations, rapports au lectorat/au public) dans leurs contextes socio-politiques, culturels, techniques et économiques ; suivi des questions d'actualité ; stratégie de communication ; méthodologie du plan de communication, de l'écriture journalistique ou communicante ; relations presse ; technique de l'interview ; outils de l'infographie...

UE11-1 : Initiation à l'histoire des médias (V. Flauraud)

Presse écrite, radio, télévision, webmédias, sont abordés dans leurs phases de développement et de reconfiguration successives du début du XIX^e siècle à nos jours. L'approche, centrée sur le cas français, veille à replacer les pratiques et usages médiatiques (contenu rédactionnel et forme, organisations, technique, rapports au lectorat) dans leurs contextes socio-politiques, culturels, techniques et économiques. Elle croise de la sorte des questionnements tant dans le champ d'une histoire des pouvoirs et des libertés, que d'une histoire de la production-diffusion-réception de normes et modèles.

Conseils de lecture :

Catherine Bertho-Lavenir et Dominique Barbier, *Histoire des médias : de Diderot à internet*, Paris, A. Colin, 2009.

Fabrice d'Almeida et Christian Delporte, *Histoire des médias en France : de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, Champs histoire, 2010.

Christian Delporte, Claire Blandin, François Robinet, *Histoire de la presse en France. XX^e-XXI^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2016

Jean-Noël Jeanneney, *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2015.

UE11-2 : Infographie (J. Vauzelle)

UE11-3 : Questions d'actualité (V. Flauraud)

Cet enseignement, sous forme de travaux dirigés, cumule plusieurs modes d'approche et de suivi de l'actualité et de son traitement médiatique :

- une initiation au traitement radiophonique des revues de presse
- un projet de production médiatique à élaborer et mettre en œuvre par groupes de travail (« numéro 0 » de magazine papier, ou production audio-visuelle)
- chaque semaine, un travail « d'atelier » autour d'une question de l'actualité du moment

Conseils de lecture : lecture la plus régulière possible de la presse

UE 14 : Communication**Communication (C. Nore)**

Ce cours propose une sensibilisation à la communication :

- Stratégie de communication *des collectivités ou des entreprises.*
- Le plan de communication : *méthodologie*
- Écriture journalistique ou communicante. *Rédiger pour être lu et compris,*
- Outils des relations presse : *Rédiger des communiqués de presse, concevoir des dossiers de presse, organiser une conférence de presse*
- Expression orale : *Initiation à l'interview*

+ [en fonction du contexte sanitaire] montage du projet collectif « événementiel » de parrainage de la promotion, dans le cadre du partenariat avec le Club C.Com (responsables de services communication des grandes entreprises et principales collectivités publiques de la région)

Parcours 2 - Mondes contemporains : administration et médias**M 2 – Semestre 4****UE 12 – Séminaire interdisciplinaire « Etat, individu, conflit »**

Ce séminaire permet aux étudiants de se confronter à la gestion publique (relations Etat individus, gestion de la conflictualité et de sa mémoire ; défense, laïcité, protection sociale...) à travers les retours d'expérience et la réflexion de professionnels de ces secteurs et les analyses d'observateurs, croisant les disciplines.

- Conférences obligatoires
- Ateliers et préparation d'une journée d'études « Protection sociale »
- Grand Oral

UE 13 : Stage et rapport.**280 heures au minimum**

Voir page explicative en fin de livret « Les stages »

IV. Les stages

◆ Trouver un stage

Le ou les stages sont une étape importante de votre formation que vous soyez en parcours 1 ou en parcours 2. Ils vous permettent en effet de rentrer, pour quelques mois, dans la vie active et dans un cadre professionnel que vous avez choisi et qui prépare le grand pas vers la vie d'adulte. Leur choix est important et prend du temps, donc commencez votre master avec l'idée de prospecter le plus tôt possible. Si vous avez le projet d'enseigner vous pouvez vous tourner vers des établissements scolaires, ce sera un atout pour obtenir ensuite une place dans les INSPE.

- La liste des organismes susceptibles de vous offrir un stage se trouve sur Moodle pour les deux parcours :

Intitulé « M1 et M2-Parcours Histoire, histoire de l'art et archéologie-Organisation générale »

OU

Intitulé « M1 et M2-Parcours Mondes contemporains-Organisation générale »

- Formation spécifique pour le CV. La rédaction d'un Curriculum vitae adapté à votre profil et au profil du poste demandé est une étape fondamentale. Un bon CV, pour l'obtention d'un stage comme dans la recherche d'un emploi ou la présentation à un concours, est le premier gage de votre sérieux et de votre rigueur. Il est donc indispensable de maîtriser la rédaction d'un CV comme celui de la lettre de motivation. Des formations spécifiques vous seront proposées au cours de l'année que vous serez fortement invités à suivre.

◆ Formalités

- Le guide des stages et les différents documents à fournir au bureau des stages sont disponibles en téléchargement sur le **site de l'UFR LCSH** :

Adresse de la page web : <https://lettres.uca.fr/insertion-professionnelle-stages/stages>

En raison de la situation sanitaire en constante évolution, de nouvelles procédures ainsi que de nouvelles pièces administratives peuvent être mises en place. Nous vous conseillons donc de consulter régulièrement la page internet dédiée aux stages afin de disposer des dernières mises à jour.

- Comment pré-saisir votre convention de stage sur votre ENT ?

<https://lafabrique.uca.fr/je-suis-en-premiere-annee/je-recherche-un-stage-une-alternance/comment-saisir-sa-convention-de-stage-1>

<https://lafabrique.uca.fr/je-suis-en-deuxieme-troisieme-annee/je-recherche-un-stage-une-alternance/comment-saisir-sa-convention-de-stage>

Attention ! Pour les étudiants effectuant un stage dans un établissement scolaire, celui-ci relève de l'Inspé et la correspondante pour l'UFR est Marie RANCE (secrétariat de la Pré-professionnalisation vers les Métiers de l'enseignement, au rez-de-chaussée de l'UFR LCSH, porte vitrée de droite)

Il faut alors s'adresser à elle, et non au bureau des stages.

Tél : 04 73 34 65 98

marie.rance@uca.fr ou pluri.LCSH@uca.fr

◇ Rapport et soutenance

➤ Stages du Parcours 1 (UE 11)

Les étudiants de M2 doivent obligatoirement faire un stage de **280 heures minimum au S4 (ou l'été qui suit mais impérativement avant septembre)**. Il est possible de faire un stage en M1 mais il ne sera pas intégré dans le calendrier du master et ne sera pas évalué. Vous pourrez cependant bénéficier de l'encadrement de l'UCA.

Le stage de M2 fera l'objet d'un **rapport d'environ 10 pages** (corps 12, interligne 1,5 ; annexes souhaitées et non comprises dans le nombre de pages) qui devra faire apparaître :

- les motivations initiales dans le choix du stage et le périple de son obtention
- les fonctions des personnes qui ont encadré le stage
- les activités menées et les missions confiées pendant le stage
- les bénéfices et les perspectives de travail au terme du stage

Au moins 15 jours après le dépôt de votre rapport de stage, **une soutenance** sera organisée par le maître de stage. Elle se déroulera à la suite de la soutenance du mémoire ou après, si le stage n'est pas encore accompli. Le rapport et la soutenance seront évaluées par une seule note.

➤ Stages du Parcours 2 (UE 7 et 13)

M1 au S2 (UE 7)

140 heures au minimum

Le rapport de stage devra comporter entre 30 et 50 pages, annexes comprises, dont au minimum 20 pages de compte-rendu du stage (corps 12, interligne 1,5).

L'étudiant.e rappellera brièvement comment elle/il s'y est pris.e pour obtenir ce stage.

Elle/il présentera le service dans lequel elle/il l'a effectué, en s'efforçant de personnaliser les choses : en ne se contentant pas de résumer des documents existants, mais en nourrissant aussi son exposé de l'observation qui a été la sienne et des réflexions qu'elle a entraînées.

L'étudiant.e détaillera la/les mission.s qui lui a/ont été confiée.s, la manière dont elle/il l'a rempli et les résultats obtenus. Il conviendra de pointer également les difficultés rencontrées dans l'accomplissement de cette mission travail.

En dernier lieu, l'étudiant.e indiquera quel a été l'apport de ce stage dans sa réflexion sur son projet professionnel.

Il est par ailleurs vivement recommandé d'inclure sous forme d'annexes des documents qui illustrent le propos (réalisations...).

Votre rapport de stage est à rendre pour le 31 mai, dernier délai, pour celles et ceux qui terminent leur stage avant ; pour le 30 juin, pour celles et ceux dont le stage s'achève dans le courant du mois de juin ; sinon, le 31 août pour les stages s'étendant au-delà. Les soutenances ont lieu par vagues successives dans la dizaine de jours qui suit la remise des rapports. L'exemplaire pdf est à déposer sur l'ENT (dans l'application « Suivi des stages »).

M2 au S4 (UE 13)**280 heures au minimum**

Le rapport de stage devra comporter entre 50 et 80 pages, annexes comprises, dont au minimum 30 pages de compte-rendu du stage (corps 12, interligne 1,5).

L'étudiant.e rappellera brièvement comment elle/il s'y est pris.e pour obtenir ce stage.

Elle/il présentera la structure et le service dans lesquels elle/il l'a effectué, en s'efforçant de personnaliser les choses : en ne se contentant pas de résumer des documents existants, mais en nourrissant aussi son exposé de l'observation qui a été la sienne et des réflexions qu'elle a entraînées.

L'étudiant.e détaillera la/les mission.s qui lui a/ont été confiée.s, la manière dont elle/il l'a rempli et les résultats obtenus. Il conviendra de pointer également les difficultés rencontrées dans l'accomplissement de cette mission travail.

En master 2, on attend dans le rapport une réflexion plus globale sur le travail qui a été confié et sur le service dans lequel il a été effectué. Un effort est ainsi demandé pour replacer l'expérience dans le contexte national voire international social, politique, économique ou technologique concerné. L'étudiant.e est invité.e à aller lire des travaux (à signaler en référence, via des notes infrapaginales) sur la profession dans laquelle elle/il est en immersion, pour saisir les enjeux auxquels celle-ci est confrontée, et à forger une vision personnelle à ce propos en croisant ces travaux avec ses constats de terrain.

En dernier lieu, l'étudiant.e indiquera quel a été l'apport de ce stage dans sa réflexion sur son projet professionnel.

Il est par ailleurs vivement recommandé d'inclure sous forme d'annexes des documents qui illustrent le propos (réalisations...).

Votre rapport de stage est à rendre pour le 31 mai, dernier délai, pour celles et ceux qui terminent leur stage avant ; pour le 30 juin, pour celles et ceux dont le stage s'achève dans le courant du mois de juin ; sinon, le 31 août pour les stages s'étendant au-delà. Les soutenances ont lieu par vagues successives dans la dizaine de jours qui suit la remise des rapports. L'exemplaire pdf est à déposer sur l'ENT (dans l fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé d'au moins deux enseignants, dont l'un au moins est titulaire du diplôme d'Habilitation à Diriger les Recherches (professeurs des Universités ou maîtres de conférences habilités).

V. Les évaluations

➤ **Parcours 1 - Histoire, Histoire de l'art et archéologie**

> Contrôles continus des séminaires et outils en M1 et M2 (UE 1 à 5 et 8 à 10)

Chaque enseignement fait l'objet de deux évaluations en contrôle continu. Les exercices écrits ou oraux sont proposés par les enseignants en début de semestre. Leur nature varie suivant les enseignants et les enseignements. Tenez-vous informés des exercices proposés et du calendrier des dépôts des devoirs qui se fera en ligne.

> Ouverture scientifique en M1 (UE 6, S2)

L'initiation à la recherche nécessite d'assister à des manifestations scientifiques organisées au sein des laboratoires de la Maison des Sciences de l'Homme (en premier lieu le CHEC, mais aussi le CELIS, l'IHRIM, LAPSCO, voir le site : <https://msh.uca.fr/liste-laboratoires>). Le calendrier de ces manifestations est sur le site de la MSH (Agenda sur <https://msh.uca.fr/page-de-une>). Il s'agit de colloques, de journées d'études ou de conférences. Ces manifestations doivent nécessairement être organisées par des universitaires ou des chercheurs. **Vous devrez assister à au moins un colloque (sur une journée ou une demi-journée) et à deux autres manifestations.** Vous devrez déposer au secrétariat vos attestations de participation en indiquant le titre complet de la rencontre, le titre des communications suivies, le jour et les horaires de votre présence.

Vous devez en outre être présent à la journée d'études organisée par les M2 (au moins deux demi-journées).

> Journée d'études en M2 (UE 12, 6 crédits)

Cette journée est une étape importante de votre M2 car vous devrez faire une communication, comme celle que font les chercheurs lors de colloque, dans un amphithéâtre de la Maison des Sciences de l'Homme. Vous proposerez un sujet qui devra correspondre au thème de la demi-journée déterminé par les organisateurs.trices. Vous ferez une communication d'une quinzaine de minutes avec un diaporama et vous répondrez aux questions des autres participants. Des Enseignants-chercheurs seront également présents. Vous serez aussi amenés à poser des questions en tant que participant.

Un groupe de 4 à 5 étudiants.es doit se constituer dès la rentrée du M2 pour organiser cette journée (ou sur deux jours suivant le nombre d'étudiants). Ils et elles devront organiser la journée : sa date (mi-mai, semaine 20), ses thèmes, son programme et sa publicité, son buffet etc...

Votre communication sera notée par les responsables du master en fonction des critères suivants : capacité à s'exprimer à l'oral, qualité et usage du diaporama, usage de concepts et de références historiographiques, présentation de la recherche, capacité à associer cette présentation au thème de la demi-journée. Les organisateurs.trices auront un point supplémentaire pour leur investissement ainsi que les vifs remerciements de l'équipe pédagogique et de leurs collègues.

> Mémoires en M1 et en M2 recherche

Vous devrez rédiger deux mémoires au cours des deux années de master : un mémoire intermédiaire à la fin du M1 et un mémoire final en fin de M2. Si vous envisagez de faire une seule année de master, cela est possible (pour l'obtention d'un diplôme national de Maîtrise), mais votre sujet de recherche et votre mémoire devront être adaptés à ce choix.

Calendrier pour les soutenances en M1 et M2

Vous déposerez votre mémoire **mi-juin (semaine 24)** après avoir obtenu l'accord de votre maître de recherche. Vous déposerez votre mémoire (version numérique) au secrétariat. Vous enverrez également une copie à votre maître de recherches et au second enseignant qui sera membre de votre jury.

Une soutenance avec deux membres au jury sera organisée deux ou trois semaines plus tard, impérativement **avant le 08 juillet 2024.**

Attention, seuls peuvent être dispensés de la date limite les étudiants et soutenir en septembre, les étudiants se trouvant dans l'un des cas suivants :

- > Etudiants salariés avec attestation de l'employeur ;
- > Problème médical attesté par un certificat et qui aura entraîné un retard conséquent dans le travail de recherche et/ou la rédaction du mémoire ;
- > Etudiants séjournant à l'étranger dans le cadre d'Erasmus ;
- > Etudiants déclarant s'arrêter en M1 et ne pas poursuivre en M2. Dans ce cas, après soutenance publique du mémoire, ces étudiants se voient attribuer le diplôme national de la maîtrise.
- > Etudiants ayant vu leur recherche ralentie par le contexte sanitaire.

Attention, les étudiants en demande de visa en préfecture doivent veiller à soutenir avant le 8 juillet 2024 au risque de compliquer leurs démarches administratives de renouvellement de visa en septembre.

En qui concerne les étudiants de M2

- candidats à une allocation de recherche (inscription en thèse) doivent impérativement avoir soutenu **avant le 15 juin** ;
- qui s'engageraient ensuite dans la préparation des concours d'enseignement (CAPES, agrégation) ont tout intérêt à soutenir le plus tôt possible.

Contenu du mémoire de M1

Attention, les indications qui suivent sont d'ordre général et votre maître de recherches est la seule personne habilitée à établir la forme et le contenu de vos mémoires.

Le mémoire de recherche comprend :

- Une présentation problématisée du sujet
- Un état commenté des sources et de la bibliographie
- Une proposition de plan détaillé du mémoire ou de classement des données
- Une ou plusieurs parties rédigées dont le volume est fixé en accord avec le maître de recherches, mais dont la partie de rédaction personnelle (hors annexes, tableaux, illustrations et publication de documents) ne saurait être inférieure à une cinquantaine de pages.
- Une conclusion comportant l'annonce des orientations de travail du M2.

Le mémoire de fin de deuxième année (UE 13, 24 crédits)

> Contenu du mémoire de M2

Ce mémoire final constitue un travail achevé et complet, dont toutes les parties et les chapitres présentés dans le plan, validé par le maître de recherches, sont rédigées.

> Dépôt

Après soutenance, les seuls mémoires de M2 font l'objet, selon les prescriptions du jury, du dépôt obligatoire d'un exemplaire auprès de la bibliothèque de la Maison des Science de l'Homme de Clermont-Ferrand (4, Rue Ledru). Le jury peut également proposer, lorsque sa qualité le justifie, la mise en ligne du mémoire sur la plateforme nationale « DUMAS ».

En résumé

Calendriers M1 et M2 Parcours 1

M1

Contrôle continu au S1 et S2 (6 premières semaines) et Ouverture scientifique

Mi-juin, envoi/dépôt du mémoire intermédiaire

M2

Contrôle continu au S3

Stage au S4

Mi-juin, envoi/dépôt du mémoire final

1^{ère} session :

Date limite d'envoi numérique des mémoires M1 et M2 au secrétariat : 14 juin 2024

Dates limite des soutenances de mémoires M1 et M2 et de stage M2 : 8 juillet 2024

En septembre (dérogations)

(après l'accord du maître de recherche)

Date limite d'envoi numérique des mémoires M1 et M2 au secrétariat : 2 septembre 2024

Date limite des soutenances de mémoires M1 et M2 et de stage M2 : 16 septembre 2024

➤ Parcours 2 - Mondes contemporains : administration et médias

Calendriers M1 et M2 des évaluations

M1

Semestre 1 :

- Contrôles continus :
 - Pour l'UE 1 (« Séminaire disciplinaire ») portée par le parcours 1 ; au cours des 12 semaines de cours
 - Pour les enseignements de langue (UE 3) ; au cours des 12 semaines de cours
- Examens terminaux :
 - Pour les enseignements de l'École de droit et pour l'EC1 de l'UE 4 (« Outils – Préparation oraux de concours de la fonction publique), en général vers mi-décembre
 - Pour le droit administratif (UE2, EC 1) et la note de synthèse : dans la 1^e semaine de reprise en janvier, soit du 2 au 5 janvier 2024

Semestre 2 :

- Attention, les cours sont concentrés sur 6 semaines pour permettre de commencer ensuite les stages au plus tôt. Ils commencent dans la semaine de janvier qui suit celle où ont lieu les examens terminaux de droit administratif et note de synthèse, soit le 8 janvier 2024
- Examens terminaux pour l'ensemble des cours, entre le 26 février et le 1er mars 2024
- Soutenance des rapports de stages, pour les stages ayant été terminés avant fin mai : autour du 10 juin 2024 (rapports à rendre pour le 31 mai 2024).
- 2 autres vagues de soutenances suivront, pour celles et ceux dont le stage se termine plus tard : début juillet (rapports à rendre pour le 28 juin 2024) et début septembre (rapports à rendre pour le 30 août 2024).

2^e chance pour les enseignements : 24 au 28 juin 2024

M2

Semestre 3 :

- Contrôles continus :
 - Langue
 - Communication
 - Infographie
 - Questions d'actualité
- Examens terminaux
 - Pour l'enseignement porté par l'École de droit (EC2 de l'UE 8) : en général vers mi-décembre
 - Droit administratif, Grands enjeux internationaux, Enjeux culturels, Initiation à l'histoire des médias : dans la 1^e semaine de reprise en janvier, soit du 2 au 5 janvier 2024.

Semestre 4 :

- Contrôle continu pour le séminaire « États, individus, conflits » s'achevant mi-février. Les stages peuvent débuter dès lors.

- Soutenance des rapports de stages, pour les stages ayant été terminés avant fin mai : autour du 10 juin 2024 (rapports à rendre pour le 31 mai 2024).
- 2 autres vagues de soutenances suivront, pour celles et ceux dont le stage se termine plus tard : début juillet (rapports à rendre pour le 28 juin 2024) et début septembre (rapports à rendre pour le 30 août 2024, ou jusqu'à la mi-septembre si le stage déborde sur début septembre).

2^e chance pour les enseignements : 24 au 28 juin 2024

VI. Avertissements

1 - Lors de ses études de Master, l'étudiant doit acquérir des compétences scientifiques générales. Deux d'entre elles sont déterminantes :

- le respect des réglementations administrative et scientifique (communicabilité ou non des documents, devoir de réserve, respect du copyright...).

- la maîtrise et la mobilisation des savoirs et des méthodes propres aux différents champs disciplinaires : l'étudiant doit respecter l'éthique scientifique qui veut qu'à tout moment le lecteur qui prend connaissance d'un travail universitaire (compte-rendu de lecture, rapport scientifique, travail de recherche, en particulier mémoire ou article...) puisse avoir la possibilité de retourner aux sources ou aux appuis bibliographiques sur lesquels se fonde l'observation ou le raisonnement scientifique.

2 - Le grade de Master sanctionne la prise de compétence de l'étudiant en matière d'autonomie intellectuelle et de production d'un discours scientifique et personnel. Il convient donc d'utiliser les ressources numériques avec discernement et de ne pas les considérer comme un stock d'informations toujours fiables et à votre libre disposition. En conséquence tout plagiat avéré sera sanctionné : l'étudiant en cause se verrait déféré devant la section disciplinaire de l'Université Clermont Auvergne, la sanction pouvant aller jusqu'à l'annulation du diplôme et du grade de Master, sans préjuger des éventuelles poursuites que la partie lésée pourrait engager de son côté devant les tribunaux civils.

3 - S'acheminant, quelle que soit la spécialité choisie, vers une insertion professionnelle et sociale complète, l'étudiant de Master doit manifester des qualités de courtoisie dans les rapports humains, en particulier à l'égard des professionnels qui le secondent dans sa formation : membre des secrétariats et des personnels techniques, enseignants-chercheurs, partenaires extérieurs, maître de stage, ensemble du personnel de la structure d'accueil du stage... Cette obligation s'étend à la courtoisie épistolaire (y compris quand son support est électronique) et téléphonique et au respect de la « trêve estivale » (14 juillet – 31 août) des enseignants-chercheurs.

4 - Au contraire de la Licence, la formation de Master se caractérise par des séquences chronologiquement et géographiquement éclatées (les bibliothèques, dépôts d'archives, musées, chantiers archéologiques, lieux de stages sont des lieux de formation, au même titre que l'UFR LCSH). Aussi, les étudiants devront, tout au long de ces deux années, y compris pendant les mois de juin, juillet ou septembre, pouvoir recevoir l'information dispensée par le secrétariat sur les tableaux d'affichage du Master (Gergovia, 2nd et 3^e étages), et par les messages envoyés par courrier électronique ; ces derniers ne seront délivrés qu'aux adresses étudiantes données par l'UCA, lesquelles ont le mérite de la stabilité. **Il revient aux étudiants d'activer la fonction de transfert du courrier depuis leur boîte personnelle universitaire jusqu'à leur éventuelle boîte personnelle privée.** La sollicitation régulière de rendez-vous avec le maître de recherches permet de ne pas se couper de la communauté universitaire. Il est enfin hautement recommandé de suivre de près l'activité scientifique du CHEC et d'assister aux nombreuses manifestations scientifiques que ce centre et la Maison des Sciences de l'Homme organisent au long de l'année.